

Le journal en ligne gratuit des Charentais d'ici et d'ailleurs.

# Le Boutillon des Charentes



N° 63 février - mars 2019

Dessin de Jean-Claude Lucazeau



Extrait des albums « Les Saintongeais font de la résistance »  
(nouvelles éditions Bordessoules)

Qu'y a-t-il de commun entre un Zoulou et la grammaire saintongeaise ? Rendez-vous à la page 20 pour le savoir. En effet, de nombreux lecteurs nous reprochent d'avoir abandonné notre étude sur la grammaire saintongeaise en audio-visuel : que nenni, nous continuons, mais il nous faut du temps ! *Jhe sont des Chérentais, o faut pâ zou oubyié ! Tout châ p'tit ! ...*

Pour le reste, une étude sur la propriété de Joseph-Ignace Guillotin, aux environs de Saintes, par Pierrette Rodriguez, du Cercle généalogique de Saintonge, et un reportage sur les différents ponts qui traversent la Charente à Rochefort, par Yves Nicolas, Président d'honneur de l'Association internationale des amis de Pierre Loti.

Nous poursuivons également les souvenirs de Marie-Léa, dont la première partie fut appréciée de nos lecteurs. Nos écrivains habituels nous ont envoyé des textes qui, je pense, vont vous plaire : il s'agit de Jean-Bernard Papi et Pierre Bruneaud. Et un « petit jeune », qui a du talent : Jean-Luc Buetas, alias l'Ajhasse désencruchée.

Le patois reste à l'honneur, avec Charly Grenon, Francis Bouchereau, Jhustine, Jheantit d' la Vargne et Francine Besson. Quant à moi, j'ai écrit une petite histoire un peu coquine sur la Jheânne : une fiction, parce que, parole de Saintongeais, *la Jheânne, jhe l'ai pâ qu'neussue !*

Enfin, nous avons reçu de nombreux messages d'encouragement. Continuez à nous écrire, et à nous faire part de vos remarques.

Et vous pouvez toujours naviguer sur notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon> pour consulter les Boutillons précédents.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

## Sommaire

		Pages
Guillotin et la propriété des Mouniers	Pierrette Rodriguez	3
La traversée de la Charente à Rochefort	Yves Nicolas	7
Le coin des poètes : Anne Labruyère et Cécile Négret		13
Souvenirs d'une femme simple : Marie-Léa B... (deuxième partie)		15
Mon ami le boucher	Jean-Bernard Papi	18
Les 2 x 8 (4h – 12 h) - (12h – 20 h)	Pierre Bruneaud	19
Grammaire saintongeaise : zou et lou <b>Vidéo</b>	Michelle, René et Pierre	20
L'Ajhasse désencruchée, journal satirique en saintongeais, et Albertine Pissedru, la Rédac-Chef	Jean-Luc Buetas	21
La Jheânne (patois de Saintonge)	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	23
Copeurs d'âchets	Francis Bouchereau	24
Charly Grenon raconte : mes parents <b>Vidéo</b>		25
Les patoisants d'aneut : <b>Vidéos</b>		25
A propos des cimetières	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	26
Un livre à relire : « Le silence de la mer » de Vercors	Michelle Peyssonneaux	27
Kétoukolé	Joël Lamiroux (Jhoël)	28
Festifolk 2019 <b>Vidéo</b>		28
Nos lecteurs nous écrivent	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	29



## Guillot et la propriété des Mouniers Pierrette Rodriguez

*Ce texte est paru dans le numéro 113 de la revue du Cercle Généalogique de Saintonge.*

L'origine du nom des Mouniers n'est pas connue, c'est sans doute une déformation patoisante de "Meuniers", il y avait peut-être là un moulin à vent sur la colline dominant la ville de Saintes ?

En tout cas le plan des bâtiments est celui d'une villa romaine, une grande cour fermée par des murs, un puits, une mare, des bâtiments s'ouvrant sur cette cour et protégés par des barreaux vers l'extérieur.

À l'époque Gallo-romaine Saintes s'étendait beaucoup plus qu'aujourd'hui, on trouve les ruines d'un amphithéâtre dans la campagne à 8 kms au Sud, et dans le champ devant les Mouniers un tracteur s'est un jour enfoncé, preuve qu'il y a là les restes d'un très ancien habitat. La légende veut d'ailleurs qu'un souterrain relie les Mouniers à l'église de Saint Eutrope à Saintes ; il n'a jamais été trouvé, mais dans un champ derrière les Mouniers un trou non exploré existe.

D'un côté de la cour se trouve le logis du maître, le chai, l'arrière-chai, l'atelier et la chapelle ; le domaine est situé dans la zone de production du cognac, entre les "Bons Bois" et les "Bois Ordinaires". De l'autre côté de la cour sont les communs avec le poulailler, les logements du personnel, la porcherie, l'étable, la grange datée de 1768, l'écurie et le « balet » (hangar ouvert). On accède à la cour par un porche à merlons décoratifs avec une porte piétonne et une porte cochère.

L'architecture est simple. Le logis était agencé à la façon des logis saintongeais, au premier étage la chambre des parents et la chambre de l'enfant unique, au rez-de-chaussée la cuisine et le salon.

Beaucoup plus tard des saignées dans les murs très épais ont permis d'agrandir portes et fenêtres : une date gravée sur une mansarde permet de dater cette opération à 1620. La porte centrale en anse de panier daterait du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au début du XX<sup>e</sup> siècle les quatre pièces étaient partagées par de minces cloisons, faisant de petites chambres et séparant la salle à manger de la cuisine.

Une girouette marque la chapelle carrée à corniche et double génoise ; sur la porte un linteau en pierre réemployée porte une croix et au-dessus est gravée la date 1717 ; Les propriétaires actuels possèdent un manuscrit en latin et en français par lequel l'évêque du lieu autorise qu'on y dise la messe. Un plafond tillé limite la hauteur de la pièce.



### Les propriétaires des Mouniers

#### Avant la famille Guillotin

En 1632, les Mouniers appartiennent à Lancelot BRISSON, procureur au présidial de Saintes. A sa mort, il devait 500 livres tournois à Dame Judith ROBERT veuve POITEVIN, et le 14 mars 1635 les Mouniers sont saisis sur la tête et au préjudice de son héritier Jean BRISSON par le Sr Chauvet, Sergent Royal. Le 9 février 1639 les Mouniers sont adjugés suivant sentence du siège présidial de Saintes à Nicolas BÉRAUD, avocat à la Cour. Par acte du 19 février 1688 sa veuve Marguerite AYMARD lègue la propriété à son fils Alexandre BÉRAUD de BELLERIE, écuyer, Conseiller du Roi, Trésorier de France au bureau de Poitiers.

#### Famille Guillotin et apparentés

Le 5 janvier 1692, par devant Maître Mareschal, notaire à Saintes, René-Louis GUILLOTIN, Conseiller du Roi, Procureur au Présidial de Saintes, achète les Mouniers moyennant la somme de 7 000 livres. Le 10 avril 1692 la vente est ratifiée par Jeanne FUMES, épouse du Sieur de BELLERIE. René Louis Guillotin fait construire la chapelle, et le 21 janvier 1717 obtient du vicaire épiscopal de Saintes, Jacques Lavalette, la permission d'y célébrer la messe.

Le 17 juillet 1744, ses héritiers conviennent d'un partage qui attribue les Mouniers à son fils Joseph-Alexandre GUILLOTIN, échevin de Saintes et Procureur du Roi vers 1730. Ce partage est remis en question par les héritiers d'Ignace Guillotin, frère de Joseph-Alexandre et décédé à St Domingue : Marie-Jeanne Guillotin, veuve de Jean Baury, capitaine de cavalerie à St Domingue cède ses droits sur les Mouniers le 5 juin 1766 ; et Jean-Louis Guillotin de la Vigerie, Lieutenant au Régiment de Bigorre, cède à son tour ses droits le 5 septembre 1768 moyennant « une somme qui lui...est payée ».

Par testament du 27 janvier 1776, Joseph-Alexandre GUILLOTIN lègue les Mouniers à sa fille Marie-Marguerite GUILLOTIN, sœur du célèbre Docteur Joseph-Ignace GUILLOTIN qui a donné son nom bien involontairement à la guillotine. Le testament est ouvert le 1<sup>er</sup> décembre 1779 devant le Président Lieutenant-général de Saintes mais remis en cause par ses frères qui font appel ! Le 27 février 1782, par devant Me Pasquier, notaire à Saintes, Jean-François de LA CHARLONNIE, capitaine de cavalerie, écuyer, garde du corps de Roi, époux de Marie-Marguerite Guillotin, fait constater l'état de décrépitude des Mouniers. Le 5 août 1788, Marie-Louise Guillotin signe un compromis devant notaire reconnaissant moyennant compensation à sa cousine Marie-Marguerite Guillotin de La Charlonnie la propriété des Mouniers. Et le 25 mars 1814 Joseph-Ignace meurt en désignant sa sœur Marie-Marguerite comme seule héritière.

À sa mort le 27 novembre 1817, ses deux filles Marie-Agathe-Eustelle et Marie-Agathe-Victoire héritent en indivis des Mouniers. Le 11 avril 1834 par acte sous seing privé les deux sœurs se partagent leurs biens et Marie-Agathe-Victoire de LA CHARLONNIE épouse de François DIERES-MONPLAISIR hérite des Mouniers estimés à 40 000 Francs et comprenant alors 50 hectares 97 ares en comptant des prés au Maine de Saint Sorlin et aux Gonds. A sa mort le 17 octobre 1854 sa fille unique Mademoiselle Marthe-Clémence DIERES-MONPLAISIR hérite des Mouniers. Au décès de cette dernière le 15 octobre 1891, son cousin germain, Louis-George DIERES-MONPLAISIR, Commissaire de Marine en retraite, reste seul héritier (inventaire du 12 janvier 1892 par Me Pinasseau notaire à Saintes) et met l'héritage en vente par adjudication « à la bougie ».

### **La servante des Guillotin aux Mouniers**

La butte des Signaux, sur la route de Saintes à Marennes, est un des points les plus élevés du département. Ses fortes rampes sont, de temps immémorial, appréhendées par les charretiers, qui redoutent pour leur attelage traînant une lourde charge les difficultés de la montée au sommet de la côte.

Le versant sud-ouest de la colline descend vers la vallée de la banlieue de Saintes, allant de Saint-Eutrope à Pessines. Tout en haut, sur le plateau, s'étend le domaine de la Ferlanderie, et, plus bas, presque caché au creux du vallon, celui des Mouniers.

Le soir de la Saint-Jean de l'année 1750, une carriole de poissonnier, recouverte d'une bâche en toile grise sous laquelle étaient entassés les mannequins de coquillages, de sardines, de soles et de loubines, gravissait lentement la côte montant du Rousselet vers les Signaux. Pour alléger l'attelage, le conducteur était descendu et, aussi, une jeune fille qu'il avait pris le matin à Marennes, au lever du soleil, et laquelle il avait offert gracieusement une place dans sa voiture. C'était une paysanne d'Oléron, que ses parents avaient placée comme servante chez Me Guillotin, avocat au présidial de Saintes, propriétaire des Mouniers.

Parvenu au sommet de coteau, la carriole s'arrêta. Pendant que soufflait le cheval, le sardinier - on appelait ainsi les marchands de poisson ambulants - prit sous la bâche un paquet peu volumineux qu'il remit à sa voyageuse d'occasion. C'était toute la garde-robe de la petite servante, soigneusement enveloppée dans un devant de futaine grossière. Le bagage était plutôt mince. Il indiqua ensuite à la jeune fille le petit routin, descendant dans la vallée des Mouniers, qu'elle devait suivre pour arriver chez ses maîtres. Un remerciement, un « au revoir, Mam'selle ! », et le sardinier, remontant dans sa voiture, continuait sa route vers Saintes.

Marie-Anne – qui s'appela bientôt plus brièvement Marianne – avait vingt ans. Ses parents l'avaient placée dans la famille Guillotin, originaire de l'île d'Oléron, avec l'assurance qu'elle s'y trouverait bien. Ils ne se trompaient pas, puisqu'elle y resta près de soixante-dix ans.

La jeune fille, en suivant le sentier qui dévalait vers les Mouniers, avait le cœur gros. Après avoir laissé les siens la veille au soir, elle était venue coucher chez une tante à Marennes, pour repartir à l'aube et s'éloigner de son village natal sans savoir ce que lui réservait la destinée. Elle allait dans l'inconnu chez des inconnus. Il ne faut pas croire que les pauvres, souvent privés du nécessaire au foyer familial, ressentent moins que d'autres les effets de la séparation, alors même que cette séparation doit améliorer les conditions matérielles de la vie. Marie-Anne aimait profondément sa famille et éprouvait une grande peine à la quitter. Il n'avait rien fallu moins, d'ailleurs, outre les instances de Mme Guillotin, que ses bonnes promesses, pour la décider à partir au loin.

Le trajet de Marennes à Saintes n'avait pas été de nature à beaucoup reconforter la jeune fille. Il avait duré près de dix heures, avec une suite d'incidents inévitables à cette époque. A Cadeuil, le sardinier s'était arrêté pour boire chez un tavernier. A Nancras, station près des vieilles halles à piliers grossiers, qui existent toujours, pour servir une riche famille bourgeoise du lieu. Devant la grande allée du château de Balanzac, il avait fallu claquer son fouet en attendant la venue du majordome du seigneur. Celui-ci avait le droit de prendre dans les mannequins le plus beau poisson qui s'y trouvait. C'était une redevance seigneuriale obligatoire. On avait dû descendre, subir les investigations et les exigences du personnage.

A l'auberge des Planches, un quart de lieue plus loin, arrêt pour la « dînée ». Au milieu des rouliers atablés, Marie-Anne dut prendre place et subir les quolibets grivois des uns et des autres. A la Clisse, nouvelle station. Un corps de gardes-sel étaient là pour visiter les chargements qui passaient sur le grand chemin. Les gabelous brassèrent tous les mannequins. Le baluchon de Marie-Anne fut bousculé sans ménagement.

Le soleil disparaissait derrière les bois de Pessines quand la jeune fille arriva aux Mouniers. Mme Guillotin et ses enfants passaient l'été à la campagne. La nouvelle venue trouva à son arrivée une famille heureuse dont l'aimable accueil dissipa sa tristesse. Après quelques jours de service, elle regretta moins d'avoir abandonné son île pour aller au loin gagner sa vie. Elle devint bientôt la camarade des enfants et eut, dès le début, une préférence pour l'un d'eux : le petit Joseph-Ignace, qui avait alors douze ans.

Les années passèrent. L'existence de Marianne se partageait entre Saintes et les Mouniers, suivant le bon plaisir de ses maîtres. Elle vit mourir, encore jeunes, plusieurs des filles Guillotin. Peu à peu la famille s'effrita. Joseph-Ignace entra dans un collège de Jésuites et se destina à l'état ecclésiastiques. Il ne venait que rarement à Saintes ou aux Mouniers, mais avait toujours un mot aimable pour Marianne. C'était une nature douce, presque un timide, dont la bonne humeur forçait la sympathie. Un jour la servante apprit que son jeune maître abandonnait les Jésuites pour aller étudier la médecine à Paris.

Sans se rendre compte pourquoi, elle en éprouva de la satisfaction. Il y avait vingt ans qu'elle était au service des Guillotin, on la considérait un peu comme de la famille. Tous les événements qui s'y produisaient ne pouvaient la laisser indifférente. Elle comprit que Maître Guillotin et son fils Joseph-Ignace n'étaient pas toujours d'accord. Elle entendit souvent Marie-Marguerite, sœur cadette du docteur, plaider la cause de son frère.

Marie-Marguerite Guillotin se maria en Angoumois. Elle reçut en dot le domaine des Mouniers, mais elle ne vint jamais l'habiter. Après la mort de M. et Mme Guillotin, les Mouniers furent exploités par des métayers. La vieille domestique de la famille y resta pour entretenir et garder les meubles et aussi pour y recevoir, quand il prenait ses vacances, le docteur Guillotin, devenu professeur de pathologie et d'anatomie à l'Ecole de médecine de Paris.

C'était une fête pour Marianne que l'arrivée de Guillotin. Le bon docteur passait généralement deux mois d'été dans le vieux logis familial. La servante dévouée qu'elle y retrouvait chaque année lui faisait aimer encore davantage cette solitude rustique. C'était un philosophe, qui se plaisait au calme des champs, qui passait de longues heures à rêver à l'ombre d'un charme séculaire planté par ses ancêtres auprès d'une chapelle où les vicaires de Saint-Eutrope étaient souvent venus dire la messe autrefois. Il était sensible aux prévenances de la fidèle Marianne, heureux de rencontrer chez une humble servante tant de sentiments affectueux et dévoués, et, comme il ne dédaignait pas les charmes d'une table bien servie, il appréciait particulièrement les plats savoureux qu'elle lui préparait.

Quand Guillotin traversait la basse-cour, il s'amusait à regarder sa domestique occire des poulets, des lapins ou des canards. Le professeur d'anatomie suivait avec attention les contorsions du lapin assommé d'un coup de poing, celles du poulet saigné ou du canard dont on tranche le cou avec une serpe. Il semblait étudier avec intérêt, sur des animaux domestiques, les phases de la mort produite par des moyens différents. L'homme de science faisait des réflexions techniques que Marianne ne comprenait pas, et dont souvent elle souriait. Elle a été persuadée, dans la suite, que c'est parce qu'il avait vu couper le cou à des canards, dans la cour des Mouniers, que Guillotin avait préconisé l'emploi du même procédé pour les condamnés à mort. Le récit que lui fit plus tard son maître de l'historique de la guillotine ne parvint pas à la convaincre ni à changer son idée première.

Joseph-Ignace Guillotin, député du tiers Etat de Paris à l'Assemblée Constituante, se rangea, dès les débuts de la Révolution, parmi les plus ardents défenseurs de l'égalité. Il n'admettait pas – le maintien de la peine de mort avait été voté – qu'il y eût inégalité dans les supplices. Il s'éleva énergiquement contre la potence, contre la roue et d'autres modes d'exécution barbares qui étaient comme un privilège de châtiment, selon la qualité sociale du condamné. C'est dans cet état d'esprit qu'il proposa à l'Assemblée un système d'exécution unique, égal pour tous, et fit adopter le principe d'une machine dont le jeu trancherait rapidement la tête de la victime. Si la motion de Guillotin fut votée, c'est le docteur Louis, médecin de Louis XVI, qui eut la mission d'étudier le meilleur procédé de décollation.

Un nommé Schmitz, fabricant de pianos, s'inspirant d'un dessin d'Albert Dürer, de Nuremberg, que lui avait communiqué le greffier du Tribunal de Strasbourg, construisit la première guillotine. On raconte à ce sujet une anecdote. Le docteur Louis, dont les appartements étaient aux Tuileries, fit venir Sanson, l'exécuteur de Paris, pour lui soumettre les plans de la sinistre machine. Lorsque Sanson entra dans le cabinet du médecin, il était accompagné d'un personnage qui n'était autre que le roi. Le modèle dessiné par Schmitz présentait le couperet de la guillotine sous la forme d'un croissant destiné à emboîter le cou du condamné. Louis XVI, après avoir examiné le dessin, porta la main à son cou qu'il avait assez gros, et dit à Sanson : « Ne croyez-vous pas que la forme du tranchant est vicieuse ? Elle ferait, très certainement, éprouver un cruel supplice au patient s'il avait le cou un peu fort ».



Guillotin.

L'infortuné roi ne pensait pas, en faisant cette remarque, au sort tragique qui lui était réservé. S'inspirant de cette réflexion, le docteur Louis décida que le couperet serait triangulaire, et c'est sous cette forme que la guillotine fonctionna pour la première fois en France, le 25 avril 1792.

Cette histoire des origines de la guillotine a été souvent racontée, aux Mouniers, par Guillotin à ses intimes, devant la vieille Marianne, cruellement affligée de voir le nom de son maître donné à une machine de supplice dont il n'était nullement l'inventeur. La bonne paysanne ne comprenait rien à la politique, et souvent, dans la chapelle des Mouniers, elle allumait un cierge et priait pour l'excellent médecin qu'elle affectionnait et qu'elle savait incapable d'actions méchantes

Pendant la Révolution, Marianne éprouva des émotions diverses. Un matin, elle vit arriver Guillotin, accompagné des conventionnels Lequinio et Bernard des Jeuzines, en mission à Saintes. Ils étaient précédés d'une renommée si terrible que la brave domestique trembla de tous ses membres en servant le déjeuner. Elle fut tout étonnée en entendant la conversation des convives. Ce fut, pendant les repas, une dissertation sur la philosophie, les réformes sociales, la protection des humbles, la sauvegarde des libertés populaires. Ces trois hommes lui apparurent comme ayant des idées communes. Pas un mot de colère, de haine ou de châtiment ne tomba de leurs lèvres. Marianne n'en voulut plus à Guillotin d'avoir admis dans sa compagnie Lequinio et Bernard, et fut persuadée, ce jour-là, que les hommes valent souvent mieux que la réputation qui leur est faite par l'opinion publique.

Le docteur Guillotin mourut vers la fin de l'Empire. Sa sœur, par testament, avait laissé une petite rente à Marianne, ainsi que la jouissance de son logement aux Mouniers jusqu'à la fin de sa vie, à charge d'entretien du logis et de conservation des portraits de famille. Ces portraits ont été retrouvés intacts, soixante-dix ans plus tard, et dispersés aux enchères publiques lors de la vente du domaine. La bonne servante vécut quelques années après la mort de son maître, et s'éteignit, presque centenaire, fidèle au souvenir, robuste dans sa verte vieillesse. Chaque dimanche elle montait à Saint-Eutrope entendre la messe, après avoir, pendant la semaine, prié dans la chapelle des Mouniers pour le repos de l'âme de celui qu'elle avait servi avec tant de dévouement.

Comble de malheur pour cet homme plein de compassion, l'imaginaire collectif donna, à un instrument de mort, le nom de guillotine, qu'il ne cessera d'appeler "la tache involontaire de ma vie". C'est ce qui fera dire à Victor Hugo : "Il y a des hommes malheureux. Christophe Colomb ne peut attacher son nom à sa découverte ; Guillotin ne peut détacher le sien de son invention". Quant à Marianne, elle ne fut pas moins affligée de constater que le souvenir de son maître restait entouré d'une auréole sanglante. Elle est morte persuadée d'avoir servi pendant plus d'un demi-siècle un homme essentiellement bienfaisant, humanitaire et bon, emportant dans sa tombe la certitude qu'il y a, parfois, de nobles caractères dont la mémoire est victime des arrêts de l'Histoire.



*Portail d'entrée des Mouniers*

Sources :

- Documents personnels des propriétaires actuels
- Paul Dyvorne, Folklore saintongeais, éd. Delmas 1935



## La traversée de la Charente à Rochefort

### Yves Nicolas

Rochefort, sur la rive droite de la Charente, est en Aunis ; l'autre rive est en Saintonge. Jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, pour aller de Rochefort à d'Échillais ou à Soubise, communes riveraines sur la rive gauche, il n'y eut rien d'autre que des bacs pour franchir le fleuve. Au pont transbordeur, mis en service en 1900 à Martrou, une horreur pour Pierre Loti, succéda en 1967 un pont à travée levante remplacé, en 1991, par le viaduc fixe en béton précontraint actuellement en service.



Les trois ponts de Martrou en 1991

#### Les bacs

Jusqu'en 1900, les bacs de Martrou et Soubise, ce dernier étant le plus important, permettaient seuls de relier Rochefort à la Saintonge. Jusqu'en 1856 ces bacs étaient en bois, manœuvrés à l'aviron. La violence des vents et la force des courants rendaient le passage difficile voire périlleux. Se rendant en 1843 de Rochefort en Oléron, Victor Hugo (1) emprunta le bac de Soubise à l'aller et au retour.

À partir de 1856, date autour de laquelle Julien Viaud, futur Pierre Loti, traversait le fleuve par le bac de Martrou pour aller retrouver Lucette à la Limoise, sur la commune d'Échillais, un service de remorquage à vapeur permit d'accroître la fréquence des passages ; mais le déficit d'exploitation en fut permanent.

La construction du pont transbordeur n'arrêta pas le bac de Soubise qui, en 1903, transporta plus de 313 000 voyageurs, 48 000 voitures et 293 automobiles, 12 000 charrettes, plus de 10 000 animaux et 39 000 bicyclettes.

Dans les années 1930 des bacs automoteurs, restés en service jusqu'au 5 février 1967, ont fait disparaître les remorqueurs à vapeur.

Depuis 2013, en été, une « plate », le Rohan, pouvant transporter onze passagers et leurs vélos, effectue la traversée entre Rochefort et Échillais à l'emplacement de l'ancien pont levant.



Le bac de Soubise vers 1880  
Tableau du musée de Rochefort

#### Le pont transbordeur

Le pont transbordeur est un ouvrage métallique permettant de relier les deux rives de la Charente, entre Rochefort et Échillais, au lieu-dit Martrou, sans gêner la navigation. C'est aujourd'hui, en 2018, le dernier pont transbordeur existant en France, l'un des huit derniers encore en service à travers le monde.

Construit sous la direction de Ferdinand Arnodin, il fut inauguré le 29 juillet 1900, après 27 mois de travaux. L'ouvrage a coûté 586 500 francs de l'époque, environ 2 550 000 € 2018.

Fondées à vingt mètres de profondeur sur la rive nord, à neuf mètres sur la rive sud, ses huit piles en maçonnerie servent de support à quatre pylônes métalliques hauts de 66 mètres, deux de chaque côté de la Charente.

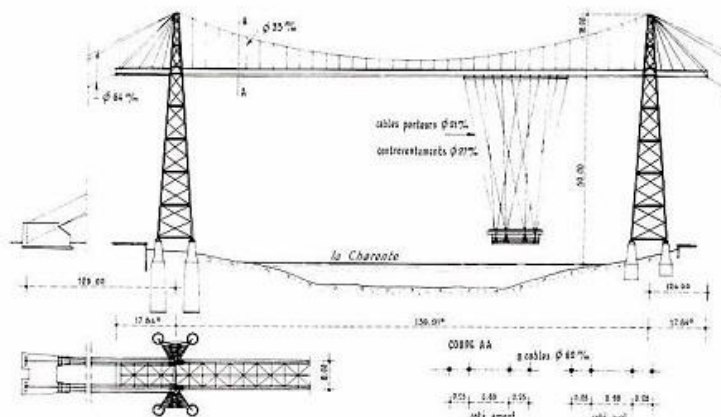
(1) **Victor Hugo** : C'est à Rochefort, le 9 septembre 1843, que Victor Hugo apprit la noyade dans la Seine, à Villequier, de sa fille Léopoldine, en lisant le journal *Le Siècle* à la terrasse du Café de l'Europe, actuel Bistrot de la Paix, entre temps Garden Ice Café.

Sur un tablier de 175 mètres de long, accroché à ces pylônes à 50 mètres au-dessus des plus hautes eaux, circule un chariot entraîné par un câble qui s'enroule et se déroule sur un treuil à tambour fixé au sol dans la machinerie, côté Rochefort. Jusqu'en 1927 le treuil était animé par un moteur à vapeur, ensuite par un moteur électrique.

Suspendue au chariot par des câbles croisés, la nacelle était prévue pour faire passer d'une rive à l'autre, à chaque traversée, soit 9 voitures à cheval à deux attelages et 50 piétons, soit 200 piétons, sa charge maximale étant de 14 tonnes. Entre 1933 et 1934, des poutres du tablier furent remplacées car des amorces de rupture y avaient été décelées ; des travaux de consolidation portèrent à 16 tonnes la charge maximale de la nacelle.



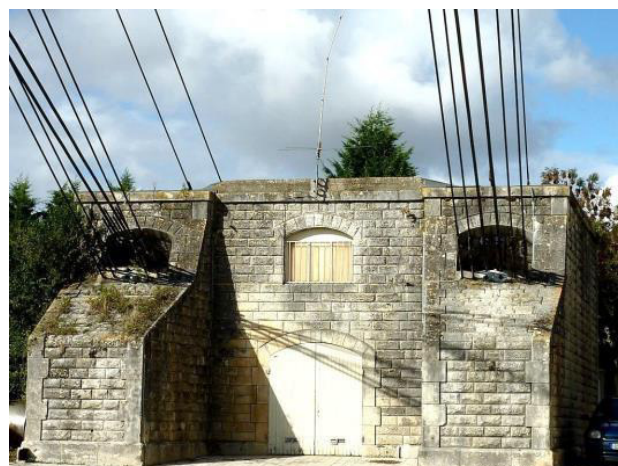
*Le transbordeur vu depuis la rive droite en 2013*



*Plans du transbordeur*



*Le transbordeur en construction, 1898*



*Ancrage côté Rochefort*



*Piles côté Échillais*



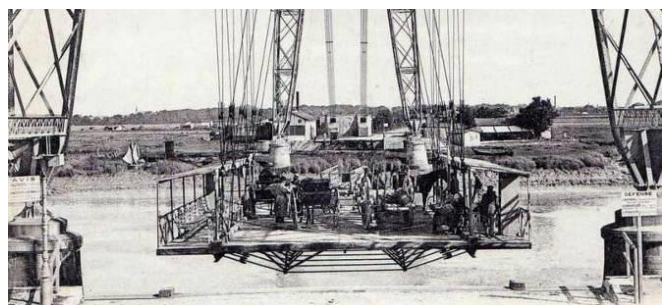
Les Allemands ayant, au cours de leur retraite, en août 1944, sectionné à l'explosif les câbles reliant la nacelle au chariot; il n'y eut plus, pour traverser la Charente à Martrou, que des barques, appelées « yoles », manœuvrées à la rame par les cantonniers des Ponts-et-Chaussées. On y embarquait après être passé sur des planches glissantes posées sur la vase ; planches souvent elles-mêmes recouvertes de vase. Par fortes marées, les rameurs devaient remonter loin contre le courant avant de laisser la yole revenir à l'embarcadère au fil de l'eau.



*Nacelle dans la Charente en 1945*



*Accostage de la yole en 1945*



*La nacelle en 1920*



*La nacelle en 2010 par grande marée*

Pour les habitants de la rive gauche de la Charente, travaillant ou étudiant à Rochefort, le « transbordeur » faisait partie de leur vie. Le service était assuré nuit et jour, les ouvriers faisant les « trois huit », alternativement de matin, d'après-midi ou de nuit.



*File d'attente le 28 août 1955*

La machinerie était plus impressionnante que le minuscule engin automatique fonctionnant aujourd'hui pour les touristes. Les larges vitres du bâtiment permettaient de voir, à l'intérieur, le tambour, de plus d'un mètre de diamètre et quatre bons mètres de longueur, sur lequel s'enroulait le câble tracteur.

Un énorme moteur électrique actionnait ce tambour ; tandis qu'un moteur thermique, trois fois gros comme le moteur électrique et installé à côté, permettait d'assurer la continuité du service lors des fréquentes pannes de courant. Le machiniste dosait la puissance de traction à l'aide d'un rhéostat au gros volant tournant sur des plots en cuivre.

Selon le doigté du machiniste, la force et la direction du vent mais aussi la charge de la nacelle, l'accostage était plus ou moins doux, parfois brutal. L'ouvrage fut de nouveau consolidé dans les années 1950 mais, les temps d'attente devenant de plus en plus longs, avec jusqu'à 500 mètres de file de voitures sur chaque rive ; le transbordeur fut remplacé, en 1967, par un nouveau pont dont le tablier levant permettait une circulation continue en dehors des passages de navires.

En 1975 le Conseil Général provisionna un crédit de 1,4 million de francs, un peu plus d'un million d'euros 2018, pour la démolition du pont transbordeur. Son classement comme monument historique, le 30 avril 1976, lui évita la destruction.

Entre 1980 et 1994, l'ouvrage fut rénové : contrôle et remplacement de pièces de l'ossature métallique, des câbles, du platelage de la nacelle et peinture générale pour environ 7 000 000 F, 1 800 000 € 2018. De nouveau inauguré, il fut remis en service pour une exploitation touristique, à la période estivale, pour les vélos, cyclomoteurs et piétons.

De mai à août 1966, le transbordeur servit de décor à la scène inaugurale du film de Jacques Demy, « Les Demoiselles de Rochefort » où la nacelle fait office de plateau pour une composition chorégraphique. Il apparut également à maintes reprises, en 2014, dans le téléfilm de Denis Malleval, adapté du roman de Georges Simenon : La boule noire. Reconstitué en 2001, l'actuel bâtiment de machinerie est identique à celui d'origine qui, démoli à la mise en service du pont levant en 1967, fut remplacé, pendant une quinzaine d'années, par un simple abri vitré.

L'État, propriétaire de l'ouvrage, décida en 2016, sur la foi d'un rapport technique contesté par certains élus locaux, de procéder à la restauration complète de l'ouvrage qui bénéficie d'une opération du ministère de la Culture pilotée par l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture, l'OPPIC. Coût: 22,5 millions d'euros, entièrement financé par l'État.

Démonté, le tablier sera remplacé par une nouvelle structure, assemblée par rivetage sur le site en 2018.

Les éléments les plus sollicités du pont transbordeur seront remplacés : le tablier, les escaliers de service, les câbles de suspension, les selles en tête de pylône, les roues du chariot et la nacelle ; puis l'ouvrage sera repeint dans sa couleur d'origine, le noir.

Confié à Baudin-Châteauneuf, qui assure la continuité de l'entreprise Amodin, les travaux doivent durer trois ans. Le chantier suit son cours ; les intempéries de l'hiver 2017 -2018 ont occasionné un retard de trois mois, les équipes ne pouvant travailler en plein vent, mais le délai sera tenu, affirme le représentant de l'entreprise, le pont sera remis en service à la fin de l'été 2019.



16 novembre 2017



25 avril 2018



25 avril 2018

### Le pont à travée levante

En 1951, le Ministère des Travaux Publics décida de construire sur la RN 733, à Martrou, un ouvrage permettant de maintenir à la fois la libre navigation des cargos et voiliers dans la Charente et la continuité du trafic routier en dehors des passages de navires. En 1955, le projet de ce pont était étudié par le Service central d'Études Techniques, dit SCET ; l'option retenue fut celle d'un pont « à travée levante », analogue à celui de Recouvrance, sur la Penfeld, à Brest, lui aussi étudié par le SCET et mis en service l'année précédente : un tablier métallique montant et descendant entre quatre pylônes en béton armé, deux à chaque extrémité.



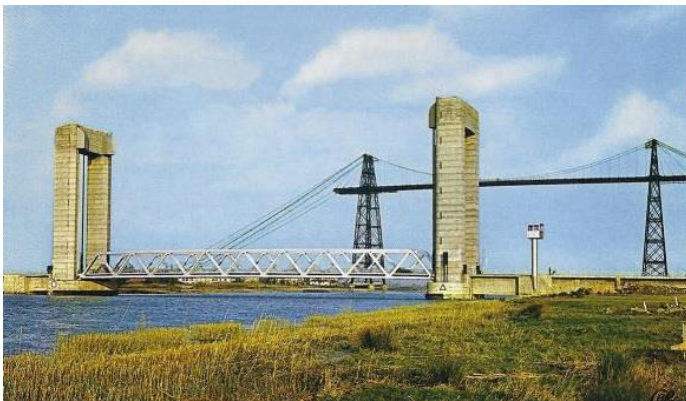
À Martrou, les pylônes, implantés dans le lit de la Charente à une centaine de mètres en aval du transbordeur, avaient une hauteur de 80 mètres ; la travée levante, de 92 m de portée, était constituée de deux poutres métalliques triangulées selon le système dit « Warren sans montants », dont les éléments furent assemblés par soudure, elle était suspendue à un jeu de câbles roulant sur des poulies en tête des pylônes. Il y avait deux câbles à l'intérieur de chacun de ces pylônes : le câble « moteur », avec une extrémité fixée à un angle du tablier, s'enroulant et se déroulant autour d'un tambour actionné par un moteur électrique ; et le câble « d'équilibrage », fixé au même angle que le câble moteur, mais supportant à son autre extrémité un contrepoids dont la masse égalait environ le quart du poids mort total du tablier.

La différence entre la masse du tablier et la masse totale des quatre contrepoids, était calculée de manière à permettre à la fois une bonne stabilité de la partie mobile sur ses appuis et un besoin minimal de puissance des quatre moteurs indépendants actionnant les câbles. La bonne synchronisation de ces moteurs conditionnait le bon fonctionnement du tablier qui se serait coincé entre les pylônes si ses quatre angles n'avaient pas été soulevés ou descendus exactement à la même vitesse. La culée associant les deux pylônes d'une même rive était reliée à la terre ferme par un viaduc en béton armé d'environ 80 mètres de longueur.

Inauguré le 5 février 1967, cet ouvrage s'avéra vite insuffisant : lorsque, les jours de fort trafic, le tablier était relevé pendant un quart d'heure, la file d'attente traversait déjà toute la ville de Rochefort jusqu'à la route de La Rochelle. Mis hors service le 30 mai 1991, le pont à travée levante fut utilisé seulement pendant vingt-quatre ans et quatre mois.



*Le pont dans son environnement en 1968*



*Le pont en circulation*



*Le pont au passage d'un cargo*

### **Le viaduc**

Le pont à travée levante avait porté de 600 à 6 000 véhicules par jour la capacité de franchissement de la Charente mais, dès le début des années 1980, quand le tablier était levé pour laisser passer un cargo ou un voilier, le trafic était souvent, l'été, bloqué depuis Le Vergeroux jusqu'à Saint-Agnant ; Bison Fûté déconseillait alors de passer par Rochefort.

En 1973 l'ancienne RN 733 conduisant vers Royan et Oléron était devenue RD 733, route départementale : la construction et le financement d'un nouvel ouvrage incombait donc au Département de Charente maritime. Le 27 octobre 1987 le Conseil Général décida de faire construire, à l'aval immédiat des deux autres ponts, un viaduc fixe à quatre voies dégageant un tirant d'air de 40 mètres pour la navigation. Les études détaillées furent menées rapidement tandis que Jean-Louis Frot, maire de Rochefort, faisait procéder à l'achat des terrains nécessaires ; l'appel d'offres fut lancé dans la foulée.



L'entreprise Bouygues, disposant sur place du matériel venant de servir à la construction du pont de l'île de Ré, présenta la meilleure offre en garantissant les délais les plus courts : le marché lui fut attribué et l'ordre de service signé le 14 juin 1989, le Département déléguant la maîtrise d'ouvrage à la Société d'Économie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge, la SEMDAS, présidée par Jean-Louis Frot. Le viaduc fut mis en service le 30 mai 1991 : à peine deux ans de travaux pour un ouvrage long de 1 132 mètres avec un tablier de 1 042 mètres, la plus grande longueur de tablier à voussoirs jamais réalisée en France.



*La Charente pendant le chantier du viaduc*

Large de 17,80 mètres ce tablier repose sur 12 piles ; celle située en rive droite du fleuve est haute de plus de 80 mètres, sa partie enterrée est aussi importante que la partie visible. Les deux piles en Charente sont fondées chacune sur huit pieux de deux mètres de diamètre, inclinés à 15°, forés depuis un engin venu du chantier du pont de l'île de Ré, conçu pour la construction de plateformes pétrolières. Ouvrage en courbe avec une pente longitudinale de 6 %, le tablier est composé de 300 voussoirs en béton précontraint, tous différents, eux-mêmes assemblés par précontrainte au fur et à mesure de la construction ; il fallut 3 000 tonnes d'acier de différentes qualités et 17 820 m<sup>3</sup> de béton pour leur fabrication.

Pour financer l'ouvrage, le Conseil Général institua un péage pour les seuls véhicules étrangers au Département ; d'abord de 30 F par passage, 8 € 2018, et 45 F, environ 12 € 2018, l'aller et retour. Ramené en 1995 à 25 et 40 F, ce péage fut supprimé le 1er janvier 2004.

Avec son architecture originale, surplombant le marais charentais, le viaduc sert de repère aux oiseaux migrateurs qui, très nombreux, viennent à ses pieds faire escale dans les bassins de la station de lagunage.



*Entrée sur le viaduc*



*Le viaduc vu depuis les champs*



*Un cargo va franchir le viaduc*



*Le viaduc après Xynthia, 28 février 2011*



*Ponts et ponton sur la Charente, 9 avril 1971*

La mise en service de ce lien fixe et permanent mit un terme à la saga du franchissement de la Charente à Rochefort. Terme peut-être provisoire : aujourd'hui un tunnel de six kilomètres relie au continent l'île inhabitée sur laquelle se trouve le Cap Nord ; pourquoi pas, un jour, un tunnel à Martrou ?

## **Le coin des poètes**

### **Anne Labruyère**

#### **Côté bord de Mer**

Douce Charente  
 Aux noms rocheux et écaillés  
 Charente au goût de sel  
 Sous un soleil effiloché  
 Charente au goût amer  
 A la mer angoissée  
 Charente au vent de pierre  
 A la pierre usée de vent  
 Douce Charente ou toute vie  
 Est mer et vent

#### **Côté bord de Seugne**

La petite yole  
 Glisse sur l'eau molle  
 Et s'en vient  
 Soupirer le soir  
 D'un havre sans gloire  
 Et dolent

Le remous de l'eau  
 Sensuel et chaud  
 Me fascine  
 Et près de la berge  
 Ou la vieille auberge  
 S'éteint

La sente sauvage  
 Envoie ses mirages  
 Lancinants  
 Exhale une odeur  
 Que ma main effleure  
 Et câline

## Cécile Négret

### Ma noble amie



Mille ans d'histoire autour de toi,  
Ma noble amie, mon bord de mer.  
Ta grâce me comble d'émoi,  
Je te sens vibrer dans ma chair.

Au cœur de ta terre divine  
Où la pêche ouvre des festins,  
Ondulent mes tendres racines,  
L'âme de mes parents défunts.

La vénusté de ton vieux port,  
Paradis des aquarellistes,  
En chatoiements scintillant d'or,  
Caresse mon âme d'artiste.

J'aime flâner le long des quais,  
Contempler les ombres futiles,  
M'imprégner des charmants reflets  
Qui flottent sur tes eaux tranquilles !

Les silhouettes des bateaux  
Vénéralent ce cadre magique,  
Illuminent les menus flots  
D'une élégance féerique.

Gardiennes de ta citadelle,  
Havre du peuple protestant,  
Les trois robustes demoiselles,  
Dansent au gré des fins courants.

Les pans de tes vieilles bâtisses,  
Témoins de combats, de malheurs,  
Effleurés par la brise glissent,  
Eblouissant les promeneurs.

Au soir, à la belle saison,  
Tes bassins se couvrent de feu.  
Le soleil meurt à l'horizon,  
Sur une nappe rose et bleue.

Mille ans d'histoire autour de toi,  
Ma noble amie, tendre et rebelle,  
Cette force que tu déploies  
Chante l'esprit de La Rochelle.



## Souvenirs d'une femme simple : Marie-Léa B ... deuxième partie



Marie Léa fin 1914

*Dans le Boutillon précédent, j'ai commencé à vous parler des souvenirs de Marie-Léa, née à Gourvillette (près de Matha) à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Après les fêtes d'autrefois, voici ce qu'elle nous raconte sur les noces. J'espère que vous prendrez autant de plaisir que moi à lire ces souvenirs de l'ancien temps.*

*Pierre Péronneau (Maît' Piârre)*

### Les noces

#### Les repas de mariage

On profitait des noces pour réunir toute la famille au grand complet ce qui, avec les amis en plus, faisait une nombreuse assemblée. Au mariage de ma sœur Angèle, il y avait tant d'invités et de chahut que la poutre maîtresse du plancher de notre grande chambre, au-dessus de la cave, a craqué et qu'il a fallu l'étayer.

Les repas étaient copieux. Méka, une vieille voisine, m'a dit qu'au mariage des parents de Gaston A..., il y eut trois jours de noce. Le troisième jour, les gens de la noce couraient toutes les maisons pour que les habitants viennent manger tellement il y avait de restes qui risquaient de s'abîmer.

Lucienne F... m'a raconté qu'à la noce d'Isaure A... (la mère de Germaine P...) on a servi du champagne, ce qui était très rare. Il y avait une vieille qui, voyant la mousse déborder, disait : « Prou ! Prou ! o bronze ! » (ça déborde). Ensuite, elle s'occupe d'autre chose. Quand elle regarde son verre, la mousse était retombée, son verre était à moitié vide ! Elle s'est mise en colère après son mari : « Regardez-moi ce gros gourmand qui boit dans mon verre ! ». Et le mari, innocent, de se défendre. Tout le monde a ri.

Quand le repas de noces était fini, le restaurateur qui avait fait le repas demandait qui voulait du café, car le café n'était pas compris dans le repas. C'étaient les cavaliers qui le payaient à leurs cavalières.

S'il y avait un repas le lendemain midi, le poissonnier s'amenait avec des huîtres. Là aussi c'étaient les garçons qui faisaient ouvrir les huîtres pour les cavalières.

À la noce d'Adélye L ..., il y avait des garçons assez riches. Ils en ont fait ouvrir un grand nombre qu'on a apporté sur la table. Il ne fallait pas faire de restes par politesse. Comme j'aimais bien ça, j'en ai mangé une grande quantité, et depuis je suis dégoûtée des huîtres.

À la fin du repas on récitait un compliment aux mariés. C'était souvent un enfant qui le faisait. Pour le mariage d'Adélye L... Angèle, ma grande sœur, avait demandé au Grand-Jean, l'ancien instituteur, de me rédiger un compliment. Il commençait ainsi :

*Permettez à la plus humble de vos convives  
De vous adresser ses plus sincères félicitations  
A l'occasion de l'union  
Si heureusement assortie  
Que vous contractez aujourd'hui....*

#### Les coutumes

A Gourvillette, devant le cortège, il y avait un piston et une clarinette, mais uniquement pour revenir de l'église, quand le couple était marié.

Quand un veuf ou une fille enceinte se mariait, ils avaient droit à la "musique". Tous les soirs ou presque, entre les fiançailles et le mariage (trois semaines) les jeunes du pays faisaient la musique en soufflant dans des cornes de laitier ou en tapant sur des casseroles ou des bassines et le jour du mariage, ça continuait.

À Cressé, une veuve se mariait pour la troisième fois, avec un garçon plus jeune qu'elle. Les jeunes faisaient le chahut devant la tente où avait lieu le repas de noces. Le frère du marié est sorti :

« Eh! les gars ! Venez donc manger un coup avec nous, ça vaudra mieux ». C'est ce qu'ils ont fait et tout le monde était content.

Quand une fille se mariait avec un garçon d'un autre village, les jeunes gens de son village lui apportaient un bouquet le matin du mariage, et la mariée les invitait soit au repas, soit au bal. Quand ma belle-sœur Adrienne s'est mariée avec Isidore S... (elle était de Cressé, lui de Bazauges) les jeunes gens secouaient la toile de tente et Adrien (mon futur mari, frère de la mariée) leur passait en douce, des bouteilles par dessous la toile.

Quand je me suis mariée (j'étais de Gourvillette, Adrien de Cressé) le vieux Berluchon (il n'avait pas voulu venir à la noce, il préférait rendre service en tirant le vin) passait quelques bouteilles aux jeunes qui étaient dehors.

À Cressé, il y avait une fille qui avait mauvaise renommée. Le jour de son mariage, les jeunes lui ont apporté un bouquet d'épines et de chardons et ils ont dit :

« Acceptez ce bouquet, il n'est ni joli, ni bien fait, mais il est selon votre mérite ». C'était très ancien.

Quand le cadet se mariait avant l'aîné, on disait :

« La charrue passe avant les bœufs ».

Et souvent, le lendemain, après le déjeuner, l'aîné était promené dans une charrette tirée par les jeunes. À La Trappe, en 1930, le frère de Franck B... a été promené comme ça jusque dans les prés. Et en 1972, Jean-Claude V.... eut droit à la charrette quand sa sœur Jacqueline s'est mariée avant lui, mais ... il a fait monter sa fiancée avec lui !

### Le bouquet de la mariée

Quand on montait le bouquet, on utilisait une échelle, et celui qui y montait devait boire un verre de vin à chaque barreau (c'était souvent le dernier à marier de la maison). Le bouquet était en laurier-sauce. Un cercle de barrique en faisait le tour, portant un pain, un morceau de rôti et une bouteille pleine de vin. Le marié devait casser la bouteille de vin d'un coup de fusil. Parfois on savonnait la bouteille pour que les plombs ricochent dessus et qu'elle ne se casse pas. Mais en général, le marié s'en apercevait dès le premier coup et disait que les gars avaient triché.

En montant le bouquet, on chantait une chanson dont voilà une des dernières lignes :

« ... le pain à la main, et le verre qui trinque ».



Mariage de Marie-Léa et Adrien

### Chanson du repas de noce

A la fin du repas de noces, au dessert, on chantait la chanson du père Noé :

*C'est le père de tous les hommes,  
C'est le bon père Noé,  
Il a planté la vi-vi-vi-gne  
Et s'en est enivré.  
Buvons donc tous à la ronde,  
Et tâchons de l'imiter.  
Regarde-le bien boi-oi-oire  
Et tu boiras itou-ou-ou.*

### Chanson du lendemain de noces

Refrain :

*La dondaine,  
La mariée s'en va devant,  
Son mari l'emmène.*

À chaque couplet, on reprend la dernière ligne du précédent :

*Mon père a fait bâtir château, (bis)  
Il l'a bâti sur trois carreaux ...*

*Il l'a bâti sur trois carreaux ...  
 Les trois carreaux sont d'argent faux ...  
 Les trois carreaux sont d'argent faux.  
 Dans ce château y a un ormeau, ...  
 Dans cet ormeau, y a un oiseau ...  
 Comment s'appelle cet oiseau ? ...  
 Cet oiseau s'appelle un étourneau ...  
 Oh, étourneau, mon bel oiseau ...  
 Va-t'en dire à mon Isabeau ...  
 Qu'elle m'apporte mon manteau...  
 Mes pistolets et leurs fourreaux ...  
 Pour aller battre les z'Huguenots ! (autre version: Pour aller battre les Espagnols !)*

Tout le monde chantait le refrain. Les garçons criaient : « Hi ! chou ! chou ! » entre les couplets.

### **La noce de Marie-Louise et de Gaston**

Pour la noce de Marie-Louise A., notre voisine, en 1906 ou 1907, maman m'a fait faire une belle robe. C'est Élodie, une couturière jeune et connaissant la mode, qui l'a confectionnée. Elle m'a dit d'aller acheter à Beauvais du voile de laine couleur « champagne ». Je ne savais pas ce que c'était que cette couleur, mais le marchand l'a compris tout de suite. Ensuite, elle m'a fait une robe avec trois volants dans le bas de la jupe et des manches gigot (bouffantes aux épaules, ajustées aux avant-bras). Mais les volants ne me plaisaient pas, je trouvais que ça faisait trop de « chiqué ». J'ai remis cette robe pour aller au mariage de ma cousine, Marie T... à Melleran mais j'avais ôté les volants. J'avais aussi un grand chapeau avec des plumes.

Le frère de Gaston A..., Georges le notaire, s'est marié le même jour. C'était un grand mariage : il y avait 300 invités. Le repas avait lieu dans la cour de la ferme, sous une tente. Les invités étaient partagés en de nombreuses tablées, et bien qu'il y eût des gens venus de milieux très différents (gros bourgeois ou simples cultivateurs), il y eut une ambiance de franche gaieté.

La cuisine se faisait dans la buanderie de la maison de maître.

Aux noces, les mariés devaient recevoir les vœux et embrasser tous les invités. Quelle corvée quand il y en a autant !

L'habitude était que tous les garçons invités fassent danser la mariée, mais là, ce n'était pas possible.

Le notaire s'était marié la veille à la mairie de Massac, et son frère Gaston le matin à la mairie de Gourvillette. Puis les deux couples sont allés à l'église de Gourvillette, avec une messe célébrée le matin, ce qui ne se faisait que pour les noces cossues, les mariages ordinaires se faisant l'après-midi.

À notre table, nous étions une vingtaine, tous assortis : il y avait des gens de Gourvillette, de La Trappe, et deux gars de Beauvais. Nous nous sommes bien amusés.

Pendant le repas, il y a eu le "coup du milieu" d'excellent cognac, car le beau-père du notaire était courtier en eau-de-vie, et du côté de chez Gaston, ils avaient encore du vieux cognac d'avant le phylloxéra ainsi que chez le grand-père de Marie-Louise. On appelait ça "de la fine Napoléon".

C'est un étudiant en médecine qui a fait le compliment aux mariés, il l'a dit sans regarder sur un papier. Il parlait de la vie du notaire, et aussi de la "douillette bourgeoise" de Gaston et Marie-Louise.

Un copain du notaire qui avait fait le Conservatoire a chanté « Montagnes Pyrénées ». Au refrain « Halte-là! halte-là les montagnards sont là », toute la salle chantait avec lui

Edgard G..., mon cavalier, était conscrit. Il a chanté : « Nous sommes de la classe, nous nous foutons pas mal du métier.. ». Il a été très applaudi et tous les bourgeois criaient : « Bis! Bis! ».

C'est à la noce de Marie-Louise qu'on a servi à chacun six huîtres ouvertes sur une assiette (payées par "les gens de la noce", les parents des mariés). Avec, on nous offrait du pâté ou du beurre pour les accompagner.

Le bal eut lieu à l'endroit où se trouvent leurs écuries maintenant. Mon cavalier, qui ne s'était pas méfié du champagne, n'a pas pu me faire danser. Le lendemain, il était tout honteux et est venu s'excuser, mais ça ne m'avait pas empêchée de danser tout mon « content ».

### **La noce d'Eulalie et d'Emile**

Pour la noce à Eulalie L...ma plus proche voisine, en 1897, j'avais un chapeau (mon premier) avec deux plumes d'autruche et un ruban de satin bleu. C'était mon père qui m'avait menée chez la modiste, à Matha.

À suivre



## Mon ami le boucher Jean-Bernard Papi

À Alain Delon qui fut apprenti boucher



Le boucher de la rue des Trois-Fours est un hercule. Je l'ai vu jaillir d'un camion frigorifique avec un quartier de bœuf sur chaque épaule, puis traverser la rue et le trottoir d'un pas ferme et élastique d'athlète avant d'entrer dans sa boutique. Il est aussi haut et large que la porte à battants par où pénètrent les livraisons. Toujours nue tête, il est presque chauve, sauf une couronne de cheveux roux qui se prolonge jusqu'à la mâchoire par des pattes de lapin canailles, de celles que l'on voyait jadis sur le visage des laquais et des cochers. Je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu autrement que vêtu de sa courte veste blanche qui colle à son torse musculeux et de son tablier de grosse toile bleue qui lui entrave les cuisses qu'il a fortes et dont les muscles saillent au moindre mouvement.

Ce n'est pas ce que l'on pourrait appeler un séducteur. Son visage est commun et même brutal, ses traits épais sont comme esquissés autour d'une bouche étroite et dépourvue de lèvres, sa peau rosâtre, toujours rasée de près, est striée de veinules bleues et souvent de coupures enflammées dues au rasoir qui tardent, plus que sur d'autres, à guérir. Ses yeux, petits mais vifs, ont cette teinte havane sans profondeur ni éclat que les artistes peintres, les pompiers et les académiques du siècle dernier, obtenaient en mélangeant plus de vingt couleurs. Quand il sourit, ce qui est rare, il montre des dents tachées de nicotine, gâtées et ébréchées. On dit dans le quartier, à cause de son nez camard, qu'il a pratiqué la boxe, mais personne ne se souvient précisément quand et s'il a brillé dans « le noble art ». Il est célibataire et paraît avoir dans les quarante ans.

Sa mère, une minuscule coquette parcheminée aux lèvres et aux paupières graissées de mauve, encombrée de dentelles fanées et passées comme d'une poupée ancienne, tient la caisse de huit heures du matin à la fermeture qui souvent se fait tard. C'est elle, cette maquerelle aimable, qui pèse et encaisse tandis que son fils découpe et pare sur un établi en bois d'acacia jaune clair, face aux clients.

Il conçoit son métier de boucher comme un conflit entre l'homme et l'animal, une embuscade de chasseur suivie de l'hallali avant la mise à mort. Ses yeux brillent d'impatience, ses narines frémissent à l'odeur du sang et sa bouche tremble de force concentrée lorsqu'il ouvre la double porte de bois de son grand frigo. Parfois, à cet instant, il me fait penser à un bourreau attendant son condamné et parfois même à un amoureux impatient accueillant sa maîtresse. Les biceps et les pectoraux gonflés à dessein, il empoigne d'une seule main un quartier de viande d'au moins cinquante kilo pour le jeter, tel un trophée guerrier, sur l'établi d'acacia qui geint de tout son bois sous le choc. Cette chair qui tombe et s'écrase résonne dans la boutique, sinistre comme une menace mortelle et les clients, inconsciemment, reculent d'un pas. Ensuite, le couteau à détailler brandi comme un égorgueur il se rue sur cette chair sombre et vous décortique, avec le regard flou d'un fumeur de hachisch et un rictus sinistre aux lèvres, un morceau de flanchet ou de bavette d'aloyau en moins de temps qu'il faut à un prestidigitateur pour faire disparaître une carte dans sa manche.

De toutes les carcasses, ses préférées sont celles des agneaux et c'est un plaisir de lui commander des côtelettes. Pour vous seul, car vous devez à cet instant son confident et le dépositaire de son vice, il partage en deux d'un seul et puissant coup de coutelas la carcasse pendue à un croc dont les cuisses écartées semblent une invite obscène. Commandez-lui un gigot. À mains nues, sans effort et dans un grognement de plaisir, il vous désarticulera l'épaule ou la cuisse dans un formidable craquement de tendons et de cartilages arrachés. Il n'est pas rare alors qu'une cliente émotive pousse un petit cri de lapin pris au collet. Madame mère est là pour foudroyer la délicate du regard, et éventuellement lui glisser les sels d'ammoniac sous le nez. Soit qu'il veuille passer malgré tout pour un être sensible, soit qu'il veuille se faire pardonner la mort de l'innocent animal, il n'oublie jamais d'embrasser une tête de veau à pleine bouche avant de la trancher en deux d'un unique et violent coup de couperet.

Il arrive parfois qu'un sang noir et épais d'un bœuf s'égoutte de l'établi jusqu'à ses pieds. Il montre alors à la clientèle la flaque d'un large et théâtral geste du bras comme s'il s'agissait d'un fait inévitable et glorieux. C'est le résultat funeste de cette guerre que livrent les hommes aux animaux, semble-t-il dire. Puis il jette deux ou trois grosses poignées de sciure d'un geste négligent qui paraît vouloir effacer toute responsabilité de sa part. Mais il ne trompe personne. Et surtout pas les ménagères terrorisées qui se recroquevillent et se cramponnent à leurs cabas de toile cirée, comme si cet objet misérable allait les protéger de ce samouraï. On raconte aussi dans le quartier qu'il fait des dons à l'église afin, croit-on, de se faire pardonner ses hécatombes. Moi, je le trouve beau...

Dans la fraîcheur du petit matin, à l'heure où l'on promène les chiens, il prépare sa vitrine après avoir réglé l'ouverture du grand store de toile rouge qui est, dans son intensité sanglante, comme une enseigne visible de loin. J'ose, à cet instant, m'arrêter sur le trottoir pour le regarder travailler. Il m'adresse alors un bref signe de tête avec un soupçon de complicité joyeuse dans les yeux et l'esquisse d'un sourire, comme si lui et moi savions ce que sa théâtrale brutalité cache réellement. Son tablier et sa veste sont encore immaculés et ses mains vierges de sang. Ce sont ces mains qui me fascinent et me donnent l'envie sotté d'y déposer un baiser. Longues, pâles, frémissantes, élégantes et belles comme peuvent l'être celles d'un ange, elles sentent encore l'onguent adoucissant de la manucure et le fin verni rose qui teinte leurs ongles, soigneusement limés et polis, n'est pas encore écaillé.

<http://www.jean-bernard-papi.com/>

## Les 2 x 8 (4h – 12 h) - (12h – 20 h) Pierre Bruneaud (Le Chéti)

*Pierre Bruneaud a travaillé aux ateliers de Chemin de fer à Saintes, au temps où l'usine tournait à plein régime, et il a une foule de souvenirs à raconter.*

Pour des raisons de sécurité Paul est affecté au service 2 x 8. En plein sommeil, il est réveillé par la sonnerie grelottante de son Jaz. Il se retourne et voit les aiguilles phosphorescentes qui lui indiquent 3 heures. Après un temps d'arrêt, il allume la lampe. Les 60 watts de l'ampoule éclairent faiblement la pièce, ce qui accentue la vétusté du papier peint. Il se lève, traînant les pieds, se rend faire sa toilette. Machinalement, il verse de l'eau d'un broc dans une cuvette, un lavage rapide lui rafraîchit le visage et finit de le réveiller.

Habillé, Paul descend les deux étages le plus silencieusement possible pour ne pas réveiller ceux qui dorment encore dans la maison. Une fois dehors, une légère fraîcheur lui caresse le visage. L'avenue est silencieuse et déserte. Les puits de lumière des lampadaires balisent le chemin. Paul a l'impression de vivre dans un vieux film policier en noir et blanc, ses pensées sont fugitives, il est ailleurs ... Un bruit de pas sur le trottoir d'en face le sort de sa rêverie, deux militaires se hâtent pour aller prendre le train de nuit.

Paul franchit le passage souterrain, ce long boyau sombre et sinistre, passe devant les grands bureaux et emprunte l'impasse qui mène à la cantine. En entrant, il salue les quelques personnes qui prennent leur petit déjeuner, un salut machinal lui répond comme un écho, personne ne parle, là aussi les individus sont ailleurs ...

Une fois restauré, Paul se rend dans le vestiaire vide, silencieux, une odeur d'humidité le surprend. Vêtu de son bleu de travail, il se dirige vers l'atelier, pousse les deux portes du sas et déambule entre les machines outils endormies. Il lève son jeton de présence et rejoint la section de décolletage où se trouve un tour « Herbert », déjà ancien, à tourelle revolver et guide barre à contrepoids. Sur le dessus du placard à outils métallique Marcel, son doublard, a inscrit les consignes du travail en cours en terminant par ces formules rituelles : R.A.S. (rien à signaler) et B.C. (Bon courage !). Dans l'atelier trois ou quatre ouvriers doivent être présents, sécurité oblige.

Quatre heures ... Un coup de klaxon rompt le silence, la journée de travail débute, on entend le ronronnement des machines, le bruit d'un marteau, l'amorce d'une chanson pour se donner du courage. Paul met sa machine sous tension, la lampe individuelle éclaire le poste de travail, la pompe du lubrifiant se met en marche crachote et postillonne. Paul embraye le traînard pour l'usinage du diamètre extérieur de la pièce, une butée de fin de course arrêtera l'avance. La vitesse de rotation sera diminuée pour l'usinage de saignées en laissant un noyau d'un diamètre légèrement inférieur à celui du foret qui percera. Différentes butées déterminent l'épaisseur des bagues, la manœuvre d'un cabestan permet la rotation de la tourelle revolver pour positionner le foret. Les pièces percées se trouvent enfilées sur cet outil, Paul arrête la machine et vérifie la conformité des cotes par rapport aux exigences du dessin et le cycle continue. C'est la visite du chef d'équipe de service, et la ronde de nuit du gardien qui signale son passage au moyen d'une borne prévue à cet effet.

Il est aux environs de six heures, un compagnon lance un appel pour le casse-croûte, ce sont quatre personnes qui se regroupent autour d'un bureau. Trois ont sensiblement l'âge du père de Paul. Chacun a ses habitudes, l'un coupe son pain à l'aide d'un couteau fabriqué dans un morceau de lame de scie mécanique, un autre mange son casse-croûte accompagné d'une gousse d'ail. Le troisième est mieux organisé, il dispose d'un pot de pâté, d'un fromage et d'une pomme.

Paul mange un sandwich banal enveloppé dans du papier journal. Les discussions sont animées : résultats sportifs, le syndicat, la politique, les faits divers, les potins de l'atelier ... Paul est parfois interrogé, il répond qu'il écoute, s'informe et se forme. Il est vrai qu'à cette époque, les jeunes manifestaient un grand respect aux anciens. La familiarité venant avec la maturité ouvrière.

Aux environs de 6 heures 30, les chaises sont rangées et le bureau nettoyé. Quelques ouvriers arrivent, il y a toujours des personnes qui ont peur d'être en retard. Au fil des minutes, le nombre grandit, l'atelier s'anime, une clameur joyeuse lui donne vie. Chacun lève son jeton de présence avant de rejoindre son poste de travail.

Coup de klaxon à 7 heures, bruit de martelage, ronronnement des machines, bruit du pont roulant dont les galets écrasent le chemin de roulement sous la charge, ponctué par le cliquetis des relais électriques à chaque commande de manœuvre.

Paul n'est plus étouffé par la solitude, les odeurs et les bruits lui deviennent familiers, il est maintenant détendu. Bientôt 9 heures, l'intensité de cette ambiance diminue, c'est la pause casse-croûte non statutaire mais tolérée. Cette opération se veut courte et discrète. Le travail reprend son rythme. Un peu avant midi, Marcel vient prendre le relais et les consignes auprès de Paul.

Il est midi, les ouvriers raccrochent leur jeton et se dirigent vers le vestiaire. Une fois nettoyés, certains rejoignent leur domicile, à pied ou à vélo, d'autres, comme Paul, vont à la cantine. Le réfectoire est animé, il faut compléter les tables. Il y a les habitués qui se regroupent, d'autres qui s'intègrent. Le verbe est haut, les rires joyeux. Seuls quelques isolés, austères, déjeunent sans se soucier de leur environnement.

Le repas terminé, Paul regagne son sept mètres carrés mansardé avec vue sur le mur de la prison, regarde si un courrier est déposé sur les premières marches d'escalier. Une fois dans la piaule, il fait une toilette et s'étend sur son lit pour une sieste réparatrice. Il fera un tour en ville avant de dîner à la cantine, lira avant de se coucher, demain il faudra se lever tôt ...

Dis, Paul, c'était quand ? - Oh ! C'était ... comme le temps passe vite ... La durée hebdomadaire de travail était de 48 heures, j'étais jeune ... je n'avais pas vingt ans.

## Grammaire saintongaise : zou et lou

### Michelle, René et Pierre

De nombreux lecteurs nous demandent de continuer notre étude sur la grammaire saintongaise, alors nous leur donnons satisfaction. Plutôt que de faire des critiques stériles sur l'écriture en poitevin-saintongais, critiques qui n'aboutissent à rien car elles se heurtent à un mur du côté des tenants de cette graphie normalisée (voir le journal de la Région Nouvelle Aquitaine), nous avons choisi de mettre en avant notre patois saintongais, en fixant des règles pour les générations futures. C'est une opération de sauvegarde.

Dans ce numéro nous allons revenir sur deux pronoms personnels sur lesquels nous n'avons peut-être pas suffisamment insisté : **zou et lou**.

**Cliquez : [Zou et lou](#)**

#### Zou

Zou est un pronom complément neutre. Contrairement au français, le saintongais fait la différence entre la forme neutre et la forme personnelle. Zou se retrouve également dans le parler du Poitou.

Il se traduit le plus souvent par « **le** ».

**Jhe zou set beun.**  
Je **le** sais bien.

Dans l'histoire « Les 45 chevaux d'Eugène Gueurnut », Goulebenéze précise, à propos de la Gueurnuche (la femme à Gueurnut) :

**La Gueurnuche avait teurjhou entendu dire que soune homme était pu fin que lé, et a zou créyet.**  
La Gueurnuche avait toujours entendu dire que son homme était plus intelligent qu'elle, et elle **le** croyait.

Pour le poisson d'avril, un farceur (*in chéti*) a envoyé à son cousin une carte postale non affranchie. Le facteur, après avoir fait payer la taxe au cousin, lui remet la carte sur laquelle il est écrit :

**Tourne zou, vire zou, t'en srât quitte pour tés quat' sous !**  
Tourne le dans tous les sens, tu en seras quitte pour tes quatre sous (de taxe) !

Goulebenéze, dans le poème coquin « Le temps des fauches », fait dire à la *jhène drôlesse* qui n'a pas pu résister aux assauts de son ami Félix, et qui zou a trouvé bon :

**Quand m' zou r'fras-tu encore ?** (orthographe d'origine)  
Quand me **le** feras-tu encore ?

Zou peut aussi se traduire par « **ceci** », « **cela** », « **ça** », « **ç** » :

**Goûte zou, tu m' dinrât s'o-l'ét bon.**  
Goûte **ça**, tu me diras si c'est bon.

Parfois, le zou se réduit phonétiquement à **z'** devant une voyelle :

**Bin fet, tu z'ât v'lu !**  
Bien fait, tu l'as voulu !

Voilà ce que l'on peut dire sur « zou », qui est un pronom important dans notre langue. Le pronom « lou » est moins utilisé et a, à mon sens, une connotation un peu occitane.

#### Lou

Lou a plusieurs sens en saintongais.

##### 1) Pronom complément neutre, équivalent de zou

D'après les textes d'époque et les commentaires des linguistes, nous dit Charly Grenon, « zou » et « lou » seraient aussi anciens l'un que l'autre et auraient cheminé de conserve. Si « lou » est ressenti antérieur, c'est parce qu'insensiblement « zou » a pris l'avantage.

Et Charly ajoute : « Ce chevauchement des générations, par rapport à la progression du temps, explique pourquoi Goulebenéze, dans sa jeunesse, emploie les deux mots indifféremment pour l'avoir ouï de ses prédécesseurs, tels les personnels qu'il côtoie au domaine familial de Montigny, puis sur les planches avec Bounicot. Il n'ignorait pas non plus les études sur le terrain de Burgaud des Marets et autres devanciers ». Lou n'est donc presque plus utilisé. On le retrouve chez Évarisse des Pibiâs, dans son fameux « Carthéjhime », en 1897 :

**Liset-lou, étuyet-lou.**  
Lisez-**le**, étudiez-**le**.

##### 2) Pronom personnel

Lou est, dans ces conditions, équivalent de « **le** », « **la** » ou « **lui** », mais est peu utilisé.

**Jh' sais poin vour qu'i vat, seugue-lou !**  
Je ne sais pas où il va, suis-**le** !



On dirait plutôt : **Seugue-le don !**

On a plutôt l'habitude de dire : **seugue-le.**

**Thièle pome, doune-lou.**

Cette pomme, donne-**lui**.

On entend le plus souvent : **Doune-zi.**

Goulebenéze raconte son conseil de révision, dans une chanson parue dans le Subiet du 10 mai 1903. Pour se faire réformer, il a fait semblant de boiter, mais les militaires qui, comme on le sait, ne sont pas des têtes de sots, ont vu le subterfuge (orthographe d'origine) :

I décirant : « OI est b' vrai qu'i bricole,  
O l'est bein d'majh' qu'i bouète coum' thieu, thieu paur drôle,  
Mais p'rr avouèr v'lu tromper la r'vision,  
Tant qu' sa jhamb' s'ra pas dreite, foutez-**lou** en prison ».

Ils dirent : « C'est bien vrai qu'il titube,  
C'est bien dommage qu'il boite comme ça, ce pauvre gars,  
Mais pour avoir voulu tromper le Conseil de révision,  
Tant que sa jambe ne sera pas droite  
Foutez-**le** en prison ».

### 3) Adjectif possessif

Lou est l'équivalent de « leur » ou « leurs » utilisé, à ma connaissance, dans le pays Gabaye du Nord Gironde. J'ai le souvenir d'avoir entendu Mémé Marie, la grand-mère de mon épouse, originaire de Guitres, près de Libourne :

Jh'en seût ouillé, **lou** cheun fazant qu' jhapé !

J'en ai marre, **leurs** chiens ne font qu'aboyer !

## L'Ajhasse Désencruchée, journal satirique en saintongeais, et Albertine Pissedru, la Rédac-Chef Jean Luc Buetas



*Jean-Luc Buetas : Goulebenéze aurait dit qu'il a « ine boune figure d'houme ». O-l'ét in biton dau pays Gabaye, thyi cause noute patoués à piène goule. Et avec talent. C'est un confrère car lui aussi a un journal internet, « L'ajhasse désencruchée ». Ce n'est pas un concurrent du Boutillon, plutôt un complément à notre journal, car il traite des questions d'actualité sous une forme satirique, avec un humour parfois mordant, ce qu'au Boutillon nous ne faisons pas. Et sa rédactrice en chef, Albertine Pissedru, est seule pour gérer le journal, alors qu'au Boutillon nous avons la chance d'avoir un nombre important de collaborateurs.*

*Alors bravo, confrère, continuez à jouer votre rôle de chansonnier, nous avons besoin d'humour, dans cette période tourmentée.*

*Pierre Péronneau (Maït' Piârre)*

L'idée du journal l'Ajhasse Désencruchée est venue après des élections municipales à Blaye, dans le Pays Gabaye, la Saintonge du Sud ou la Saintonge girondine. Blaye, sous-préfecture de cinq mille habitants et ses vingt-trois cafés, le kiosque à journaux de Riri qui se tenait tout seul, parce que Riri, il était au Balto, à *super* des galopins, et les gens prenaient leurs journaux seuls, ils mettaient les sous dans la caisse et se faisaient la monnaie. Cela a duré de nombreuses années, et il n'a jamais manqué un centime dans la caisse. Ça ne serait même pas venu à l'idée de quelqu'un de le voler. On pouvait en ces temps laisser sa voiture ouverte, les clés sur le tableau de bord, avec le moteur qui ronflait, sans que personne ne pense à voler la voiture.

C'était calme, sauf pour les élections, les passions se déchaînaient. A cette époque, au début des années 2000, lors des élections municipales ou cantonales, paraissait un petit journal satirique nommé « L'Andouillette » avec pour devise une citation d'Edouard HERIOT "la politique c'est comme l'andouillette, il faut que ça sente la merde, mais pas trop". Et souvent, il y avait le mot de l' « *Electeur d'la Vargne* », ce grincheux des marais qui *causait à pieine goule*. Inspiré par « L'Andouillette », il nous est apparu intéressant de faire un journal satirique mais qui paraîtrait régulièrement et pas seulement pour les élections, et qui ne parlerait pas seulement de politique, mais de tout ce qui pourrait se prêter à la satire.

Alors langue régionale plus journal satirique, le cocktail était tentant. Manquait le titre. Il existait le Canard Enchaîné, mais chez nous ce sont plutôt les pies qui volent et qui donnent de la voix. Et pas question d'être enchaînée. Pie en patois se dit *ajhasse*, et pour se déchaîner il fallait qu'elle soit *désencruchée*. Ainsi est née en 2004 ***l'Ajhasse Désencruchée*** (ISSN 2267-0351). Les premiers textes se firent naturellement en gabaye, variété girondine du saintongeais, cette langue régionale qui se prête si bien à l'humour, la satire ou l'ironie.

A la même époque, naissait le personnage d'Albertine Pissedru, inspirée d'Albertine, une marchande de poissons de Blaye dans les années cinquante et du début des années soixante vendant sa marée sur une charrette à bras et connue pour son franc parler, et c'est presque un euphémisme. Il fallait à ce journal un rédacteur en chef ou une rédactrice en chef. Il est vite apparu qu'une *poéssounère à la goule bein fendue* était une candidate parfaite. Albertine a vite été choisie. Elle avait toutes les qualités pour le poste, patoisante, curieuse, au courant de tout et *in p'tit marie-brasse-beurnée*.

La véritable Albertine était une figure dans notre région. Elle disparut à la fin des années soixante sans faire de bruit. Elle avait un vocabulaire de poissonnière, une dégaine assez « up-to-date » et poussait une carriole remplie de poissons pêchés dans l'estuaire, *les platusses, les alouses et les créacs*, et que les normes d'hygiène n'avaient pas encore conquise. Quasiment oubliée, seuls quelques vieux blayais la garde encore en mémoire. Marmots, on la croisait sur le Cours de la République ou dans les rues environnantes. Nous avons eu envie de lui redonner vie à travers Albertine PISSEDRU, mais si nous revoyons bien sa dégaine, ses propos se sont un peu effacés. Nous avons dû la réinventer et la réactualiser. Mais, nous sommes persuadés qu'elle aurait tenu le genre de discours contenus dans l'Ajhasse Désencruchée.

Il se dit chez les anciens de Blaye, qu'elle adorait invectiver le curé, elle bouffait de la calotte. Elle l'apostrophaît régulièrement : « *Eh ! Thiuré, monte don su' ma carriole, o f'ra in maquereau d'mé* ». *O s'dit otou*, que dans les années cinquante, à *châ cot qu'in conséquent* -le maire de Blaye- *passait d'avant sa carriole, al fasait sarviteur anvec in breut in p'tit incongru. I jhor, i s'fouti en peutrasse*. « *Sti qu'i dit, peurquoé don peutez vous quand jh'passe ?* ». *Al zi répouni « Et vous, peurquoé passez-vous quand jh'peute ? »*

Marie-brasse-beurnée, elle observait tout ce qui se passait dans le village, et les histoires d'adultère, *les histoères de thiu*, n'avaient aucun secret pour elle. Les « *cothius* » étaient vite au courant de leur infortune, et les fautifs interpellés quand ils passaient à proximité de sa carriole : « *Etau qu't'étis cheu ta moulué, à matin ? Ameune don deus troès mulets à ta beurgeoése, al te les f'ra thieure oub' a t'les foutra su' la goule, Bec d'Alouse !* »

Notre Albertine de l'Ajhasse a la *losse* (langue) moins *vrimouse* (venimeuse) sur la vie privée que celle du passé, elle se contente d'ironiser sur la vie publique, et il y a assez *d'ouvraghe*. Pas toujours tendre, elle n'est jamais médisante et si le lecteur sourit, ça lui suffit. En dehors de la politique, Albertine fait partager quelques-uns de ses voyages, pas pour faire du tourisme, mais pour retranscrire des moments parfois insolites, parfois tendres ou émus. Ce sont de véritables escapades, les nôtres bien sûr, mais c'est Albertine qui se les ait approprié, et bien lui en a pris, elle les raconte bien mieux.

Le premier numéro sort en 2004 sur papier et épingle les acteurs politiques locaux, maires, Députés, Conseillers Généraux, le Président du Conseil Général, le Premier Ministre. A notre grande surprise, il est repris par des fonctionnaires du Département de la Gironde, et il se dit que la photocopieuse a chauffé tant il y a eu de copies. Quelques numéros suivants, du même ton, nous ont valu des courriers hauts en couleur de la part du Député de la 11ème circonscription et du Conseiller Général. Malheureusement, ces numéros et ces courriers ont disparu lors d'un incendie criminel de nos locaux. A l'époque, nous n'avions pas la possibilité de sauvegarder sur un quelconque *Cloud*. Il y a eu aussi des attaques violentes suite à des propos tenus ou rapportés dans notre journal. Ces attaques devaient nous valoir procès, mais nos détracteurs, qui n'appréciaient pas de voir circuler les copies de l'Ajhasse Désencruchée à tous les étages du Conseil Général (et paraît-il, mais ce n'a pas été confirmé, à la Sous-Préfecture de Blaye) ont pu constater que même sous forme satirique, tous les propos tenus ou rapportés étaient scrupuleusement vérifiés, croisés, ou sortis d'une autre publication (presse régionale ou nationale).

Depuis, les articles de l'Ajhasse sont plus généraux, et traite de l'actualité nationale et internationale, mais il y a toujours un œil qui surveille le local, et si un acteur local le mérite, il en prend *ine buffée*. Dans la salle de rédaction (c'est un bien grand mot, il s'agit de mon bureau où je me sens souvent seul pour rédiger les articles). Il y a toujours une bouteille de blanc, *p'r pas garder la pire seuche*. et pour recevoir le visiteur. La diffusion se fait sur la toile, *thielle télé d'areugne alectrounique*, mais il y a toujours quelques exemplaires papier dont un pour la Bibliothèque Nationale de France. Notre journal arrive à un tournant, car si la diffusion ne pose pas de problème, c'est la conception elle-même qui manque de renouvellement. L'équipe a besoin de s'étoffer pour un souffle nouveau. Mais le nombre de patoisants locaux est faible, malheureusement.

Espérons qu'un greffon de gabaye ait été conservé quelque part, *o s'rait d'maghe que la race se pârde*, aurait dit Goulebenéze. Une association va très prochainement voir le jour autour des thèmes du saintongeais, ce qui permettra de prendre en charge notre journal, mais aussi le site internet (<http://ajhassedesencruchee.e-monsite.com/>), la page Facebook, les différentes publications, et différents ateliers d'animation, en gardant fermement à l'esprit qu'il ne faut pas se prendre au sérieux mais de manière très sérieuse.

*Afeire à seugue.*

**Un nouveau site partenaire du Boutillon**

**Visite benéze**

Allez vite le consulter :

<https://www.visitebeneze.com>

## La Jheâne

### Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

#### Patois de Saintonge



A-l'êt morte, la Jheâne, a-l'êt bâzie. Et o n'en a, dau monde, à soun enteurment. Surtout des houmes. Pac'qu'o faut que jh' vous dise, la Jheâne, o-l'êtet ine chenassière. Et les bitons qu'étiant là l'aviant qu'neussue ... et minme bin qu'neussue !

O fet que l' thiuré at hésité à c' que son citron passisse peur l'éyise. Mais coume la Jheâne avet été baptisée, qu'a-l'avet fet sa coumunion et minme sa confirmation, quant a-l'êtet ine jheune drôlesse, o-l'at fallu qu'i fasse ine messe. Mais dan son sermon, i-l' a causé de thiélé-là qu'allant cheû les aûte teurché c' qu'i-l'avant cheû zeu, et qu'i-iriant teurtou en enfâr ! Et les bitons baissant la tête !

La Jheâne logheait au villaghe de Cope-Souchot, dans la coumune de Malmenée.

A soun enteurment, o y avet l'Antoine, le cantounier d' la coumune, in grand fiandrin, feignant coume ine loche, qu'êt teurjhou à dodailé, appoué su son manche de pale. Quant la Jheâne passet, su sa veurcikiète, a s'arrêtet in moument peur causé, et o finisset teurjhou dan in champ d' luzarne, oub' in champ d' garouil, oub' dârière in barguenâ.

O y avet otout Raymond, l'épicier. Le monde disiant que quant i fazet sa tôrnée, i passet maî d' temps au villaghe de Cope-Souchot que dan lés aûte villajhe de la coumune.

O y avet l' noutaire, avec sa fame et son drôle de dix-sept ans. Le drôle avet pien d' boutons su la goule, et in biâ jhôr, i-l' a qu'neussu la Jheâne, dârière ine palisse. Asteur, i-l'a pu d' boutons ! Sa mère crét qu'o-l'êt l' vouyéâghe à Lourdes qu'i-l'avant fet le moués darnier qu'at gâri l' drôle !

Le noutaire, li, i-l'a fréquenté la Jheâne quant a-l'a v'nu dan soun étude, peur vend' ine veugne qu'a-l'avet hérité d'in onc'le qu'a-l'avet bin qu'neussu. Le noutaire a feurmé sa porte à kié, a d'mandé à sa secrétaire de pâ l' déranghé, et i-l'avant fait leûs affaire.

La fame daû noutaire ét ine boune chrétienne. A-l'êtet là avec d'aûte losse de la coumune, m'en doute peur s'assuré qu' la Jheâne s'rét enrochée bin coum' o faut dan l'ouche à Musard. A-l'êtiant jhalouse pac' que la Jheâne étet ine jhène et jholie drôlesse, et que tous les bitons en étiant amoureux. Quant a petuchiant enteur zèle, a diziant qu'o-l'êtet ine créyature daû Yabe !

O y avait Feurdinand, le bedeau, in paur' innocent thi causait trouès mots d' latin et pas maî d' dix mots de français, qu'avait ine éreigne dan l' calâ. Le monde diziant qu' la mouche thyi l' pique a maî d' tort que li.

Eh beun thieu paur' innocent, in jhôr qu'i préparé l'autel peur la messe daû lend'main, en l'absence daû thiuré, la Jheâne at v'nu dan l'éyise, et qu'o y arrivet pâ souvent. Thieû gâ en étit tout r'tôrné ! A-l'avet in cotyon ras-la-tirelire, bin au-d'ssus daû jh'neuil, et quant a v'lut gravé dan la chaire, vour l'escayier ét aussi raide que la jhambe de bois daû père Labisse, Feurdinand, qu'êtet rasté en bas, ét d'venu roujhe coum' in pabou.

« Mon Yeu, qu'i dizet, Mon Yeu ! ». Coum' si l' Bon Yeu pouvait éte saqué en thièl' endrét !

Quant a r'descendit, mon gâ était pu tendu qu'ine arbalète. La Jheâne, teurjhou d' bon sarvice, l'emm'na dâr l'éyise, là voure peursoune peuvet les bireuillé. Avant d' coumencé, Feurdinand fazit son sine de croué. Et amprès, peur pâ contrarié l' Bon Yeu, i récitit deux « pater » et trouès « ave » ! Mais i-l'at jhamai causé d' thièle affaire au thiuré !

O y avet l' Mâre, mais li i-l' avet jhamai réussi à négocié avec la Jheâne. O-l'êt vrai qu'i-l'êtet fin coum' daû pouél d'âne et chéti coum' ine areugne. A crère que les jhens d' Malmenée noumant les pu sabiâ à la tête de la coumune. Et la Jheâne aimet pâ les sots. Quant a v'net à la mairerie, et que l' Mâre aret bin aimé li causé, a zi viret l' groû bout.

Amprès l'enteurment, tous les houme se r'trouvinrant au café d' la mère Groûjhabot peur bouère in cot d' vin bian. Et i petuchiant. La Jheâne, o-l'êt Firmin qui l'avet trouvée, nijhée dans la course. O n'en at thyi dizant qu'o-l'êt in accident, et qu'o-l'êt b' deumajhe qu'ine si jholie drôlese se séyisse nijhée. D'aûte dizant que p'têt' beun a s'at suicidée, mais i zou créyant pâ :

« Jh' l'ait vuze l' jhôr d'avant, dit l' facteur. Jh'étais en train d' fère ma tôrnée, et jh'avont causé in moument, dâr ine palisse. A-l' avet la goule éjhozillée, a chantet coume in gueulet ! A peut pâ s'ète périe, o-l'êt in accident, mais jh' pardont groû, nous aûte teurtou ! ».

Et brutalement, sans qu' n'on qu'neûssisse le peurquoué, le silence ! Tous lés biton aviant l' calâ baissé, coume s'i diziant ine dornière prière peur la Jheâne. Eh beun, més bons émis, jh'en ait vu qu'aviant les zeuil mouillé, et qu'ine larme a chet dans leûs vârre de vin bian !

A-l'êt morte, la Jheâne, a-l'êt bâzie !

*Chenassière : fille coureuse (coum' ine cheunasse en chaleur)*

*Sitron : cercueil*

*Fiandrin : nonchalant*

*Dodailé : sommeiller*

*Manche de pale : manche de pelle*

*Barguenâ : tas de foin*

*Bireuillé : regarder, épier*

*Losse : mauvaise langue*

*Enroché : enterré*

*Ouche à Musard : cimetière*

*Gravé : grimper*

*Areugne : méchant*

*Nijhée dans la course : noyée dans la rivière*

*Se péri : se suicider*

*Calâ : tête, crâne, mais aussi noix*



## Copeur d'âchets Francis Bouchereau



« Tu finiras copeur d'âchets ! ». Combien de fois ai-je entendu cette prédiction ? Prononcée par mon instituteur à l'adresse d'un élève aux mauvaises notes, cette phrase m'a toujours interpellé. Au point que, plus de cinquante ans plus tard, elle est restée ancrée dans ma mémoire. Il m'arrive même de la ressortir quand j'entends des critiques sur le monde paysan. Vous l'avez compris, c'est le mien.

À l'école, je n'étais ni meilleur ni plus mauvais que les autres. Certes, il m'arrivait de devancer Neil Armstrong, mais finalement, j'arrivais à raccrocher les wagons. Cette phrase, je n'y ai jamais eu droit. Et tant mieux, elle aurait été contre-productive. Issu du milieu rural, toujours dans les jambes des hommes, je n'imaginai même pas faire autre chose que travailler la terre. S'il me suffisait de ne pas apprendre pour faire le métier dont j'avais envie, imaginez le résultat ! Les années aidant, on mûrit vite quand on est jeune, je réalisais que j'étais comme le dernier rejeton d'Aliénor, sans terre. Je me devais donc d'apprendre mes leçons et surtout d'obtenir le sésame, le fameux certificat d'étude.

Le plus étonnant dans les propos de mon instituteur, c'est que nous étions en pleine campagne. De plus, nous avions en récitation la fable de La Fontaine « Le laboureur et ses enfants » et le poème d'Alphonse de Lamartine « Les laboureurs : La terre qui se fend sous le soc qu'elle aiguise, en tronçons palpitants s'amoncelle et se brise... ».

Je me souviens de ce matin d'automne. Je descendais à pied au village, une commission sans doute. Au détour d'un virage, je vis arriver mon voisin, ses bœufs tirant la charrue. Je m'arrêtai le temps de la manœuvre de demi-tour. « Bonjour ! - Va t'ou drôle ? - ça va - bin l'bonjour chez toé - merci ». Et l'attelage reparti. Les bêtes dodelinaient de la tête. Une roue de la charrue émettait un « couic-couc » bien reconnaissable quand les gouttes d'huile se coincent. Le soleil perçait la brume du matin. Les feuilles tombaient d'une haie de peupliers italiens. La terre fumait, les naseaux aussi. C'était beau et ça sentait bon. Comment ne pas aimer ce métier ! Je respirai un bon coup et poursuivis mon chemin. A mon retour, l'équipage était à l'autre bout de la parcelle et c'était comme un adieu. Je ne devais plus jamais revoir *pour de vrai*, des bœufs au labour.

Un voisin eut la bonne idée d'acheter un gros tracteur SOMECA, un rotavator et un brabant trisoc, et de proposer de faire l'entreprise de travail du sol. Dès potron-jacquet, on entendait son tracteur brômer dans la vallée, en rejoignant son tail. Les fermes les plus importantes étaient déjà équipées d'au moins un tracteur. J'écoutais les hommes entre eux :

« Untel a vendu ses bœufs, il a gardé un cheval – le voisin est en train d'engraisser ses bœufs pour les faire partir ». Les bœufs étaient les premières victimes de la mécanisation, les chevaux suivirent. On entendait aussi des remarques des anciens. « Y l'allant bin trop profond, y l'vant la banche ». Pas fous les vieux ! Qu'importe, la mécanisation était en marche. Les paysans allaient pouvoir profiter, à leur tour, du bienfait du machinisme. Toute une formation. La mécanique, les réglages, les adaptations. Heureusement pour eux, les mécaniciens et les forgerons reconvertis jouaient aux apprentis sorciers. A la terre c'est 36 métiers, 36 misères. On n'était plus à un près.

Plus tard, quelques mois avant mon certificat, j'avais un devoir à faire. Ne trouvant pas l'inspiration, j'étais le nez en l'air, quand ma Grand-mère m'interpella :

« Est-ou coume thieu qu' tu travailles ? T'as pas beaucoup d'allant ! ».

Je lui expliquai que je devais faire une rédaction sur la Joconde.

« Et, qu'est ou thieu ? »

- Un portrait de Léonard de Vinci, la plus belle peinture au monde.

- Fais vouère, o l'é vrai qu'o l'é t-ine jolie fumelle, a d'vait pas avoir grand ouvraghe pour rester crucher devant thieu Léonard. Prends dont le Portax et va dont m'chorcher dau bois por la quieusinière, o t'changera les idées ».

Pauvre Grand-mère, l'art et la poésie étaient loin de ses préoccupations. En allant lui chercher son menu bois, j'avisai une vieille charrue dans les orties et je pensais à mes bœufs au labour. Je ne me souviens pas du devoir que j'ai pu rendre et de la note reçue. J'aurai sans doute été plus inspiré si j'avais eu à disserter sur une œuvre de Rosa Bonheur. Malheureusement, on ne l'apprenait pas et je ne l'ai découverte que bien plus tard.

Mais qui étaient donc ces *copeurs d'âchets* dont l'instituteur prédisait de *finir* comme eux ? Sûrement pas les propriétaires qu'il côtoyait au quotidien. C'étaient de véritables chefs d'entreprise. On les voyait dans les conseils municipaux et plus, dans les syndicats, les coopératives et autres. Ils avaient, et ont toujours, des oursins dans les poches. Est ce un défaut ? Un sou est un sou.

Étaient-ce les ouvriers agricoles ? La plupart étaient considérés comme des commis, des compagnons en quelque sorte, et le terme est loin d'être péjoratif. Ils savaient se rendre indispensables et la bonne tenue de l'exploitation dépendait aussi d'eux. Certains n'avaient aucun diplôme et savaient à peine lire, mais ils remplissaient parfaitement leurs tâches. Il faut bien reconnaître que, dans certains domaines, ils étaient considérés comme des domestiques. Cela ne leur enlevait rien, au contraire de leur patron, ou patronne, à la réputation douteuse.

Enfin il y avait ceux qu'on appelait les garçons de ferme, les *pousse-balai*. J'en ai connu quelques-uns. Ils étaient inoubliables. De l'école, ils avaient appris le chemin ; au catéchisme, ils avaient retenu le signe de croix, encore que, à la fin, ils ne savaient jamais si on allait de gauche à droite ou de droite à gauche. Placés dans des fermes, ils vivaient avec les patrons et s'acquittaient des tâches les plus ingrates. Toutes les corvées étaient pour eux, n'ayant pas vraiment d'horaire. C'étaient des braconniers hors pair. À la rivière ils avaient leurs bourriches et ramenaient des vordons.

Dès qu'ils voyaient un passage dans une palisse, ils mettaient un collet. Avec eux, pas de fouine, de renard, de chat mâtiné ou de serpent. Ils connaissaient les coins à champignons. L'hiver, c'était la déhuiche. Le dimanche, c'étaient eux qui gardaient la maison quand les patrons étaient partis. Et vous savez quoi ? Ils étaient heureux.

Je reviens à mon instituteur. Que pouvait-il dire d'autre ? « Tu finiras sous les ponts ! ». Ceux qui enjambaient notre petite rivière étaient juste bons à abriter une loutre et nous ignorions tout de la cloche des grandes villes. « Tu finiras en prison ! ». Pas courageux, certes, mais pas chêtis non plus. A bien réfléchir, son objectif était de nous voir réussir. C'était une époque où *l'instit*, au-delà de son travail, se préoccupait de notre devenir. Il en a aidé beaucoup qui ne savaient pas vraiment ce qu'ils voulaient faire, les orientant vers tel ou tel métier, et ils ont fait une belle carrière.

Quant à moi, je savais ce vers quoi j'aspirais. Et j'ai fini *copeur d'achats*.

*Quelques précisions:*

*SOMECA est une marque de tracteur italienne, parmi les premières à produire des « 4 roues motrices ».*

*Un brabant est une charrue réversible, sans doute de la région éponyme.*

*Un rotavator est un engin animé par le moteur du tracteur pour préparer la terre.*

*La banche est le sous sol argileux et stérile de couleur plus claire que la terre arable.*

*Crucher était un terme employé par ma Grand-mère pour une personne assise à rien faire, comme une cruche ou une potiche. Curieusement, je l'ai entendu dans le Confolentais.*

*Rosa Bonheur : peintre animalier (1822-1899). Parmi ses œuvres les plus connues « labours nivernais » est exposée au musée d'Orsay. Le musée d'Angoulême en possède une, donation de Jean Fougerat, l'inventeur du sirop Rami.*

*La déhuiche : la nuit on prenait un manche allongé d'un bout de planche en triangle. A l'aide d'une pile électrique, on allait aux arbres et on calottait les petits oiseaux perchés dans les branches. On plumait, on vidait et on mettait au four. Pas très écolo !*



## Charly Grenon raconte : mes parents

Voici la suite des aventures de Charly, enregistrées par Jacques-Edmond Machefert. Il nous parle de ses parents et de son enfance.

Toujours aussi passionnant.

Cliquez : [Charly raconte : mon enfance](#)

## Les patoisants d'aneut

Je vous propose trois patoisants enregistrés lors de la matinée Goulebenéze 2018.

### Francine Besson



Ine bitoune de Vendelle, à côté d'Angoulême, qui nous raconte une histoire truculente de vieille femme qui va se confesser, après avoir mangé des monjhettes. Pauvre curé !

Cliquez : [Francine Besson](#)

### Gérard Sansey (Jheantit d' la Vargne)

Ancien instituteur, Gérard est un Gabaye du nord-Gironde. Il nous raconte, à la manière des chansonniers :

Que n'on seye Chérentais, Périgord oub' Gascons  
Thiélés-là qui nous m'nant nous peurnant peur des ...

Cliquez : [Jheantit d' la vargne](#)



### Guy Chartier (Jhustine)



Un très beau conte de Noël : la bisse et le bucheron.

Cliquez : [Jhustine](#)

## À propos des ... cimetières Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

On apprend beaucoup de choses sur « SaintonGénéalogie ». Il s'agit d'un groupe d'entraide en généalogie. C'est en partie grâce à eux que j'ai trouvé une foule de renseignements sur mes ancêtres. Il suffit de s'inscrire, c'est gratuit.

Récemment, un membre du groupe, Patrice, posait la question suivante :

*En parcourant les registres de Saint Thomas de Conac, comme à mon habitude, j'ai découvert une expression utilisée par le même prêtre sur une longue période : le corps de XXXX a été inhumé dans **les cimetières** de St Thomas...*

*Pourquoi « Les cimetières » et non « le cimetière », d'autant qu'il n'y avait qu'un seul cimetière à St thomas autour de l'église.... et peut on inhumé un corps des « les cimetières » ???? Étrange, le mettaient-ils par petits bouts de ci de là ?? je pense que non.*

*Avouez que c'est curieux comme expression, il dit bien inhumé « dans l'église », mais pour le cimetière c'est bien dans « les cimetières ».... quant à chercher sur « gou-gleu » qui est mon ami, pas l'ombre d'une trace de cette expression.*

J'ai donné une première explication :

*Une piste : en patois saintongeais, le mot cimetière est très souvent employé au pluriel \*. « Jh'avons seugu l' citron jhusqu'aux cémentières : on a suivi le cercueil jusqu'au cimetière ».*

C'est Éveline Métivier, fidèle lectrice du Boutillon et généalogiste confirmée, qui apporte des informations complémentaires :

*Bonjour et bien vu Pierre.*

*Mais je partage avec Albert Boyer (il n'écrit pas sur le groupe ...) une petite idée, et voici l'extrait de son message : « C'est peut être parce qu'il y avait plusieurs carrés : indigents et autres plus riches ; voire un carré pour les enfants et un autre pour les anonymes ; peut-être même un carré pour les autres religions ; donc cet ensemble était pour certains prêtres considéré comme des cimetières ... ».*

*Je pense que c'est une explication plutôt proche de la vérité. On sait que les enfants mort-nés qui n'avaient pas reçu l'eau et donc hors baptême catholique étaient dans un carré à part. On a bien encore cela de nos jours dans les cimetières, les carrés. Les anciens combattants de telle ou telle guerre ; on a créé des carrés pour les urnes funéraires et également nous avons l'ossuaire qui est le relevage de tombes anciennes.*

*Donc même à notre époque on devrait dire les cimetières. On a certainement perdu cette notion que rappelle notre patois...*

Et un autre généalogiste, Jean-Michel, apporte sa pierre à l'édifice :

*Quelques informations complémentaires :*

*1 – dans son « dictionnaire du patois saintongeais », paru en 1869, Pierre Abraham Jônain indique que le mot cimetières est toujours au pluriel et tire son origine du grec koimétérieron.*

*2 – en grec ancien, koimétérieron est un substantif qui dérive du verbe « être couché » et qui signifie, dans son sens premier, un lieu pour dormir, un dortoir.*

*3 – Eric Rebillard, dans un article très fouillé, intitulé « Koimétérieron et Coemeterium » : tombe, tombe sainte, nécropole (Revue : Mélanges de l'école française de Rome, 1993, 105-2, 975-1001), nous apprend que ce mot, koimétérieron, a été employé par les chrétiens dès la fin du lième siècle (et jusqu'au Vième siècle) pour désigner une tombe singulière (lieu de sommeil en attente de la résurrection) ! C'est au Ivème siècle qu'apparaît, pour la première fois semble-t-il, un glissement de sens de ce mot : de la tombe au lieu où elle se trouve. Cette métonymie, contenant-contenu, est assez classique (boire un verre pour dire boire le contenu d'un verre ....)*

*Le patois saintongeais utilise donc le mot « cimetières » dans le sens des premiers chrétiens !*

Charly Grenon a des remarques sur cette histoire de cémentières. Voici ce qu'il m'a écrit :

*« Astucieuse, l'explication des généalogistes, mais elle relève d'une logique qui m'échappe. Pourquoi ces carrés individuels seraient-ils désignés par une dénomination plurielle, alors qu'ils sont dans un seul et même enclos, « l'ouche à Musard » ? Par exemple, le carré du souvenir français.*

*Quant aux interprétations des étymologies, elles sont également à manier avec précaution. On sait, depuis la découverte et le décryptage des manuscrits de la Mer Morte qu'il ne faut surtout pas les prendre pour ... paroles d'Évangile, mais pour des écrits apocryphes dont s'inspirèrent les premiers Chrétiens constitués en sectes pour asseoir leur institution. Qu'est-ce que l'Église, une secte qui a réussi, a pu dire un humoriste clairvoyant.*

*Jean-Michel a raison avec les définitions 2 et 3, dans la mesure où la métonymie contenant-contenu, qui n'a rien de spécifiquement saintongeais, relève du langage général et s'avère, somme toute, assez classique en effet ».*



Voilà. Je vous l'avais bien dit que dans ce groupe *i-l' avant oubyié d'éte sots* ! Inscrivez-vous si vous faites de la généalogie. Ce qui ne vous empêche pas d'adhérer également au Cercle Généalogique de Saintonge !

**Cagouillards, sortez de votre coquille grâce à SaintonGénéalogie !**  
<http://fr.groups.yahoo.com/group/SaintonGenealogie/>

\* Dans « *La lettre à la belle-mère* » (page 3 du *Boutillon* n° 62), Goulebenéze emploie le mot au singulier : « *Avant qu' vous m'nions dans l' cimentière* » (1<sup>er</sup> couplet). Par contre, dans son monologue « *La loterie nationale* », il l'utilise au pluriel : « *Avant d'meurit, dans les cimentières ...* ».

## Un livre à relire : « **Le silence de la mer** » de Vercors Michelle Peyssonneaux

Cette nouvelle avait inspiré un film à Jean-Pierre Melville en 1948 et, en 2004, un téléfilm, avec Michel Galabru. Une adaptation théâtrale a été donnée au Festival d'Avignon en 2012. Le théâtre Geoffroy Martel de Saintes a accueilli des représentations en 1986 et 1995. Edité clandestinement en février 1942 aux éditions de Minuit, *Le Silence de la mer*, de l'écrivain-résistant Jean Bruller, dit Vercors, suscite toujours la même émotion.

Rédigée dans les premières années de l'Occupation allemande, cette œuvre remarquable a été en partie conçue dans notre région. L'auteur séjourna au début de la guerre à Bussac, chez le poète Gustave Fort auquel l'attachaient des liens familiaux. La ville de Saintes est citée dans le récit.

La nouvelle tire sa force d'une situation particulière. Trois personnages vivent un huis-clos d'une grande intensité: un homme âgé, narrateur de l'histoire, sa nièce qui habite avec lui et un officier allemand dont la présence leur est imposée par les aléas de la guerre. Les hôtes opposent au capitaine Werner von Ebrennac, qui recherche leur compagnie, un silence sans faille. C'est donc par une suite de monologues que l'officier se fait connaître. Compositeur de musique dans le civil, il se révèle un individu cultivé, parfaitement bien élevé et de plus... aimant sincèrement la France et sa culture. Nourrissant des pensées élevées, il confie à ces Français qui aiment leur patrie ce qu'il croit être la justification de cette guerre : la France serait appelée à jouer à l'égard de l'Allemagne un rôle civilisateur. Le conte *La Belle et la Bête* vient illustrer cette théorie. Ainsi que le rappel d'un certain fait historique: la réconciliation entre notre pays et l'Allemagne, négociée avec la République de Weimar par Aristide Briand en 1926.

Les sentiments de l'oncle et de la nièce sont ambigus. Comment ne pas éprouver de l'estime pour un homme aussi « *convenable* », avec qui, en outre, ils partagent le goût de la musique, celle de Bach en particulier ? Comment concilier cela avec la nécessaire dignité ? Sous couvert d'humanité, le vieil homme se laisse aller à quelques politesses anodines. La jeune fille, tout en gardant une attitude rigide, est troublée par l'intérêt respectueux que lui manifeste l'occupant. L'oncle relève bientôt des gestes et des regards qui traduisent une forte attirance réciproque.

Les illusions de l'Allemand ne dureront qu'un temps. Un séjour à Paris, auprès de ses anciens amis, lui ouvre les yeux sur la véritable nature du nazisme. A son retour, bouleversé, il confie à ses hôtes sa terrible déception. Convaincu qu' « *il n'y a plus d'espoir* », il a pris la décision de partir sur le dangereux front de l'Est. Instant pathétique où les sentiments éclatent au grand jour. « *Welch' ein Licht !* » (*Quelle lumière !*) s'exclame Werner von Ebrennac lorsqu'il plonge pour la première fois dans les yeux de la jeune fille. Celle-ci rompt alors le silence et prononce un « *adieu* » déchirant, le seul mot qu'elle lui aura jamais adressé durant les six mois de son séjour...

Pendant, le lendemain de son départ, le vieil homme et sa nièce reprennent le fil de leur existence comme si rien ne s'était passé...

Depuis plus de soixante-quinze ans, les Saintais s'interrogent sur la valeur qu'il convient d'attribuer aux quelques lignes qui concernent leur ville.

**Dimanche 24 mars 2019**

**14 heures 30**

**Salle des fêtes Haimps**

**Spectacle en deux parties :**

**Première partie : Goulebenéze raconté par Pierre Péronneau, avec Michèle Barranger (L'Ajhasse) et Dominique Porcheron (Le fî à Feurnand)**

**Deuxième partie : « Je vous invite tous à mon enterrement » Seul en scène avec Firmin Compagnon (Dominique Porcheron)**

## Kétoukolé ? Joël Lamiraud (Jhoël)

### Kétoukolé n° 62



Voilà une fourche bien particulière, mais à quoi pouvait-elle donc servir ? C'est Paul Grenier ancien facteur de Cherves et originaire d'Aujac, qui nous a proposé cet outil Kétoukolé qui lui appartient. Il s'agit d'**une fourche à décoller les betteraves** en français, les jhoutes en saintongeais et les lisettes en vendéen.

C'est un outil qui, je pense, peut être plus courant en tirant sur la Vendée qu'en Charentes. A la fin de l'été, quand il n'y a plus rien de vert pour les bêtes, on coupe le sommet vert des betteraves fourragères encore en terre et on leur donne.

On présente les deux pions de la fourche au niveau du collet de la betterave, et d'un coup sec, avec la partie tranchante on coupe le collet et en prolongeant le mouvement avec la fourche on jette le collet et les feuilles de betteraves dans le tombereau juste à côté.

Les betteraves sont ensuite ramassées et stockées en silo ou en tas pendant près de 4 à 5 mois, à condition de ne pas être abîmées, d'être tenues hors gel et dans un espace ventilé.

L'hiver on donnait donc des betteraves coupées en tranche, à presque tous les animaux, après les avoir passées dans le l'épuisant cope-jhoutes, ou cope-racines.

**Le grand et unique gagnant de ce Kétoukolé pas aisé est Régis Bernet** qui habite à Bessines près de Niort, mais est originaire du côté de Matha. Il dit

s'intéresser à tout ce qui touche au patrimoine, et participer aux activités des Maisons Paysannes de France pour les départements 17 et 79.

Vous en apprendrez plus sur les betteraves avec les deux sites qui suivent :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Betterave\\_fourrag%C3%A8re](https://fr.wikipedia.org/wiki/Betterave_fourrag%C3%A8re)

<https://www.betterave-fourragere.org/conservation-stockage.html>

### Kétoukolé n° 63



Quel est le nom de ces outils, et à quoi peuvent-ils servir ? Réponse à [joel.lamiraud@free.fr](mailto:joel.lamiraud@free.fr)

## Festifolk 2019



Encore un excellent cru, ce Festifolk organisé par le groupe Aunis-Saintonge, les 26 et 27 janvier 2019.

Deux groupes étaient invités :

Les Pastouriaux d' Rollat (Allier)

D'Kochloeffel de Souffelweyersheim (Alsace)

C'est de ce second groupe qu'il va être question dans ce numéro. Dans le prochain Boutillon nous vous proposerons Les Pastouriaux, et nous finirons par Aunis-Saintonge.

Donc ce sont des Alsaciens d'un village près de Strasbourg. Vous admirerez la beauté des costumes, dont celui du conscrit avec ses rubans, et la qualité des danses.

Cliquez pour voir la vidéo : [Festifolk Alsaciens](#)

## Nos lecteurs nous écrivent

### Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Nous avons reçu de nombreux commentaires d'encouragement. Je remercie tous les lecteurs qui nous soutiennent. Si vous souhaitez écrire dans notre journal, ou faire passer des événements importants, il est préférable d'envoyer vos textes sur mon adresse e-mail figurant en dernière page.

Voici quelques relevés.

#### **Marc-Olivier de Niort**

Excellent l'histouère de France raconté par Charly Grenon ! J'ai aussi beaucoup aimé la grand-mère trop gourmande.

#### **Jean-Dani de Saint-Jean-de-Maurienne (73)**

Il faudrait plus d'histoire comme le brigand goulu et les trois sœurs, superbe, merci et bravo pour ce nouveau numéro.

*Je vais en causer avec Christian Robin. Allez Christian, mets-toi au travail, les lecteurs te réclament !*

#### **Maurice de Avallon**

Je suis fan des « Charly raconte » merci pour tout, votre journal est une merveille ! Un grand grand bravo à l'histoire de Christian Robin.

#### **Jacques de Limalonges (79)**

Très touchant se texte de Goulebenéze, je souhaite à toute l'équipe du Boutillon une heureuse année aussi, encore une fois un excellent numéro, merci.

*Merci, nous allons continuer en essayant de conserver la qualité dans nos articles.*

#### **Floriane de Paris**

Merci beaucoup j'adore votre Boutillon, mention spéciale pour le brigand goulu et les trois sœurs et la vidéo de Dominique Porcheron qui est toujours aussi bel homme.

*Transmis à Dominique, mais vous savez, nous sommes tous très beaux au Boutillon ...*

#### **Brigitte de Ruelle sur Touvre (16)**

Merci pour ce nouveau Boutillon aussi excellent que les précédents. Il est souvent consulté ici à la médiathèque, et pas que sur l'ordi en libre-service, les articles historiques sont dispo en format papier.

La bataille de Jarnac racontée par le chanoine Édouard Martin fut un grand succès !

*C'est très sympa de faire la promotion de notre journal. Vous savez que si vous souhaitez écrire, nos colonnes vous sont ouvertes.*

#### **Pascal de Fenioux (17)**

Merci de continuer à mettre un dessin de Jean-Claude Lucazeau en début de journal, vous contribuez à perpétuer sa mémoire.

*Jean-Claude était un ami proche, il nous manque énormément, je sais que ses dessins sont toujours appréciés.*

#### **Antoine de Veyrac (87)**

Pour parler du centenaire de la guerre 14-18 je pense qu'il y avait mieux et plus à dire que cette histoire à Neuillac (qui est cependant très intéressante) mais il y a beaucoup d'autres histoires dans notre région.

#### **Clémentine de Tuzie (16)**

Excellent numéro, mon mari travaille à Neuillac merci pour cette histoire de l'époque, d'ailleurs Madame Drouillard a un joli prénom.

*Il y a tant d'articles qui ont été écrits dans différents journaux pour célébrer le centenaire de cette « boucherie », que je me suis contenté de raconter cette histoire familiale. Mes ancêtres Péronneau sont originaires de Jarnac Champagne (un lieu-dit appelé « Chez Péronneau »), avant d'émigrer à Neuillac, où est né mon père, qui s'est marié ensuite avec la fille de Goulebenéze. Quant à Clémentine (prénom de mon arrière grand-mère), c'est un très beau prénom, et vous avez beaucoup de chance de le porter.*

#### **Marie-Claire de Langenthal (Suisse)**

Merci pour ce beau numéro qui débute par un excellent texte de Goulebenéze, quel beau conte de Noël ...

Je reconnais le monsieur qui raconte la lettre à la belle-mère en dessous, c'est celui qui fait les vidéos sur la grammaire du patois, à quand la prochaine svp ? Merci.

*Mon grand-père Goulebenéze a écrit beaucoup d'histoires nostalgiques à la fin de sa vie, des histoires très belles. Quant à la grammaire, nous nous mettons au tail, avec René et Michèle.*



**David de Philippeville (Belgique)**

Quel beau conte de Noël, merci pour ce numéro, mes parents étant de Neuillac j'ai beaucoup aimé le texte sur les trois frères. Cependant la chanson « Lettre à belle-mère ou la bonne année » est racontée, pourquoi ne pas l'avoir chantée ? D'autant plus qu'apparemment vous connaissez l'air (Félicia).

*Parce que notre ami René n'est pas un chanteur, et que je ne suis pas certain de l'air.*

**Jean-Marie de Lyon**

A quand la prochaine vidéo sur la grammaire charentaise ? Excellent texte de « La marquise dissit Beurnocion » ! Vive le Boutillon et le patois de chez nous, merci à toute l'équipe du journal !

*Si je vous comprends bien, Jean-Marie, vous êtes un Charentais expatrié à Lyon ? Continuez à nous soutenir. Quant à la grammaire, comme vous pouvez le constater, nous continuons.*

**Yvonne de Xanton Chassenon (85)**

Merci d'avoir publié ma recette dans le Boutillon, je suis devenue une célébrité maintenant dans mon village.

**Steve de Poitiers**

J'ai essayé la cuisine de pibales, c'est une réussite merci ! J'adore votre journal surtout ne changez rien !

*Yvonne, vous avez du succès, bravo. Si vous avez d'autres recettes n'hésitez pas à nous les communiquer. Je viendrai goûter ! Merci Steve pour vos encouragements.*

**Benoit de Agonac (24)**

J'ai beaucoup aimé les souvenirs d'une femme simple. Pourquoi ne pas divulguer les noms, la dame qui vous a donné les cahiers ne le souhaite pas ? Néanmoins grand merci, cela fait remonter en moi plein de souvenirs.

*Oui, les descendants de Léa n'ont pas souhaité que l'on donne les noms. Mais je savais que cette histoire intéresserait nos lecteurs.*

**Martin de Surgères**

Je suis tombé de ma chaise en apprenant ce par quoi vous êtes passé avant de sortir votre excellent livre sur Goulebenéze. Surtout ne pas se laisser intimider par ce petit groupe d'excités qui attaque un peu tout le monde à la ronde, rassurez vous, vous n'êtes pas le seul, d'ailleurs dans le numéro précédent, « Quelques réflexions personnelles sur le patois saintongeais » résume très bien la situation !

**Martine de Augé (79)**

Vous m'aviez dédicacé votre livre il y a quelques années au salon du livre de Courcoury si mes souvenirs sont bons. J'ignorais tout sur la naissance de cet excellent ouvrage, merci beaucoup et bravo d'avoir tenu bon jusqu'à sa publication sans vous faire déstabiliser par ces quelques imbéciles identitaires et jaloux.

Ah « Les sots et l'internet » comme vous disiez si bien !

**Jacqueline de St Jean d'Angély**

Je suis une passionnée de généalogie et aussi du Boutillon. J'ai beaucoup aimé l'historique avant l'écriture de votre livre sur Goulebenéze. On a l'impression de redécouvrir le livre, livre que je possède d'ailleurs et que je garde précieusement, car il me semble être en rupture de stock.

Merci aussi pour la page sur « Le voyageur botaniste Bonpland ».

**Vincent de Saintes**

Bonne année et merci pour ce superbe numéro du Boutillon. J'ai la chance de posséder un exemplaire du livre « Le Charentais par excellence » qui est un peu, comme beaucoup de Charentais le pensent, la bible concernant Goulebenéze.

Je trouve « dégeulasse » la cabale dont vous avez fait l'objet et je vous témoigne tout mon soutien, continuez comme cela, c'est des journaux comme le vôtre qui contribuent à la sauvegarde de notre identité régionale.

*Merci à tous pour vos encouragements. C'est vrai que j'ai pris beaucoup de plaisir à écrire ce livre sur la famille de mon grand-père Goulebenéze avec Charly Grenon et la collaboration d'Éric Nowak, malgré les pressions, dont je n'ai raconté qu'une partie.*

*J'ai longtemps hésité à publier cet article sur l'historique du livre, mais c'est une affaire qui date de plus de dix ans, le temps a passé et j'ai pris du recul.*

*Et pourtant, sur certaines pages Facebook, cela s'excite encore régulièrement, ce qui signifie que la guéguerre n'est pas terminée. Pour ma part, j'ai décidé de ne pas intervenir dans ces discussions, et de ne pas répondre aux « saintongistes » qui me reprochent, souvent de façon virulente, de ne pas faire partie de leur clan et de ne pas agir comme eux.*

*Avec mes deux complices, René Ribéraud et Michèle Barranger, nous avons choisi, pour défendre la langue saintongaise, de promouvoir une grammaire audiovisuelle qui plait à nos lecteurs. C'est une voie difficile, mais vos encouragements sont notre récompense.*

*Quant au livre « Goulebenéze, le Charentais par excellence », il est effectivement en rupture de stock.*

**Chantal de Noirterre (79)**

Merci pour l'histoire sur Philomène Mouche que je viens d'imprimer et qui vient compléter mon cahier sur les histoires de Papi.

*Je pense que, comme de nombreux lecteurs, vous avez apprécié notre numéro spécial « Jean-Bernard Papi » ! JBP est devenu un des piliers du Boutillon, et c'est une chance, pour notre journal, de profiter de son talent.*

**Raymond de Saintes**

Vous aviez déjà mis l'histoire du « pouille » dans un précédent numéro il me semble ? En tout cas merci pour ce nouveau numéro très très réussi (le laitier, conte du fleuve Charente ...).

*La chanson du Pouille a effectivement été publiée dans l'un des numéros spéciaux sur Goulebenéze. Je l'ai remise parce que le FAR rendait hommage à l'inventeur Millet.*

**Thierry de Le poiré sur Vie (85)**

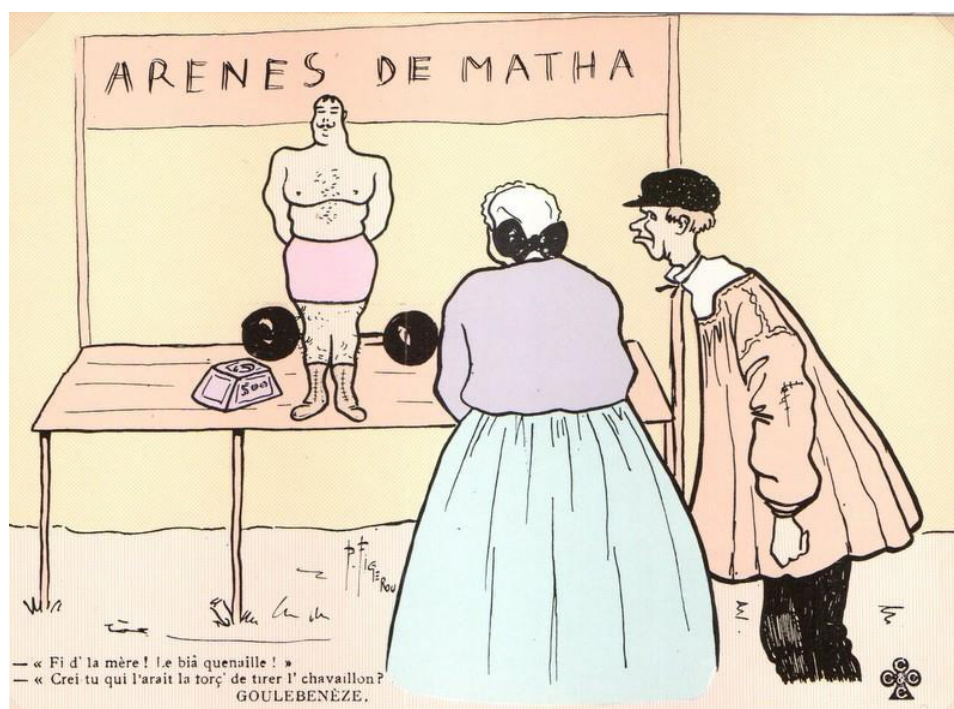
Domage de ne pas entendre Zédorine en même temps de le lire. A quand la prochaine vidéo sur la grammaire du patois ? Et il faudrait d'autres textes de Michel Renaud svp.

*J'essaierai de trouver d'autres textes de Michel Renaud, et nous continuerons à mettre des histoires en patois du Poitou.*

**Audrey de Ménigoute (79)**

Joyeux Noël et bonne année à vous aussi ! Quel excellent texte de Goulebenéze que je ne connaissais point, et d'ailleurs la lettre en dessus est très bien racontée par Monsieur Ribéraud.

*Oui, René Ribéraud a du talent. Mais il ne faut pas trop lui dire, sans cela il va avoir les « soteuilles thyi enfiant ! ».*



Don de Jacques-Jean Godon

**Le Boutillon des Charentes**

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)  
[pperonneau@orange.fr](mailto:pperonneau@orange.fr)

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>